

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3425

17 novembre 2014

SOMMAIRE

African Hospitality	164391	Dikama Holding S.A.	164361
Algebris NPL Partnership	164382	Dikama Holding S.A.	164360
Bononzo S.A., SPF	164356	DISBOLUX (Distribution de Boissons Lu- xembourg) Sàrl	164363
Calendria S.A.	164362	Discolux.lu s.à r.l.	164364
Capefel, S.à r.l.	164359	Dolphin Shipping S.A.	164365
Castor Pollux Holdings S.à r.l.	164359	Doogela S.A.	164363
Castor Pollux Holdings S.à r.l.	164359	Ecce Vinum S.à r.l.	164387
Cetim S.A.	164361	ECE European Prime Shopping Centre SCS SICAF SIF A	164366
Cetim S.A.	164354	ECE European Prime Shopping Centre SCS SICAF SIF C	164365
Chaussures Michelangelo S.à r.l.	164358	Ecodur	164365
Cherrywood Investments (Holdings) S.à r.l.	164358	Effects S.A.	164364
Chiron Technology S.à r.l.	164362	E-Lisa S.à r.l.	164360
Christophe de Schräiner S. à r.l.	164358	EMCap Partners Luxembourg S.à r.l. ...	164364
Clemalux S.à r.l.	164357	EP Fossé S.à r.l.	164367
Commandite Financière S.A.	164357	EP Megaron Holding S.à r.l.	164362
Compagnie Financière de l'Occitanie S.A.	164358	EP Munich S.à.r.l.	164364
Compagnie Financière de l'Occitanie S.A.	164358	EP Salzgitter S.à r.l.	164366
Comptoir des Médias	164363	Etablissements C.P. BOURG (Luxem- bourg)	164367
Corestate Turbo HoldCo S.à r.l.	164357	FESIL Sales S.A.	164367
Covidien International Finance S.A.	164355	F.M. Auto-Immo S.à r.l.	164367
CPC Lux 1	164362	Folsom Investments S.à r.l.	164365
CPC Lux 2	164354	Gildan (Luxembourg) Financing Sàrl ...	164397
CR Associés S.à.r.l.	164354	HLSS Luxco 1A S.à r.l.	164361
Crédit Suisse (Luxembourg) S.A.	164356	Kaymu Armenia S.CSp	164395
Crolux Shipping Co S.A.	164357	Klanderco Investments Limited S.A.	164368
CSP Equity Investment, S.à r.l.	164361	Liontrust Investment Partners LLP, Lu- xembourg Branch	164390
Danske Invest Allocation	164360	Mava Sàrl	164394
Darioritum S.A. - SPF	164357	Private Market Investments	164385
Deloitte Audit	164355	WOOD & Company Group S.A.	164400
De Raekt S. à r.l. / B.V.	164355		
Diagonale S.A.	164360		
Digital Services XVII S.à r.l.	164355		

CR Associés S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1135 Luxembourg, 6, avenue des Archiducs.
R.C.S. Luxembourg B 45.413.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN S.à.r.l.
259 ROUTE D'ESCH
L-1471 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2014164667/13.

(140187922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

CPC Lux 2, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 147.854.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 Octobre 2014.

Signature
Mandataire

Référence de publication: 2014164666/12.

(140187940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Cetim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 120.522.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 13 octobre 2014

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

Administrateurs de catégorie A:

- Monsieur Eddy HARTUNG, administrateur de sociétés, demeurant au 46, avenue Winston Churchill, B - 1180 Bruxelles, Belgique;
- Monsieur Patrick LEMERLE, administrateur de sociétés, demeurant au 60, avenue Beau-Séjour B - 1180 Bruxelles, Belgique;
- Monsieur Hugues CISELET, administrateur de sociétés, demeurant au 27, Clé des Champs B - 1380 Lasne, Belgique.

Administrateurs de catégorie B:

- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2 avenue Charles de Gaulle, L - 1653 Luxembourg, Président;
- Monsieur Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L - 1653 Luxembourg;
- Monsieur Gerdy ROOSE, conseiller fiscal, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le mandat d administrateur de catégorie B de Monsieur Luc HANSEN n'est pas renouvelé.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 9, rue du Laboratoire, L - 1911 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2014.

Référence de publication: 2014164651/29.

(140188294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Deloitte Audit, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 35.000,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 67.895.

La liste des signataires autorisés a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Référence de publication: 2014164676/11.

(140187838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

De Raekt S. à r.l. / B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège de direction effectif: L-2132 Luxembourg, 34, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 141.512.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014164675/9.

(140187791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Digital Services XVII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 186.480.

Im Rahmen eines Anteilskaufvertrages, unterschrieben am 16. Oktober 2014 und mit Wirkung zum 17. Oktober 2014, hat der Gesellschafter der Gesellschaft, Rocket Internet AG, einen (1) Anteil, welchen er in der Gesellschaft hielt, an folgende Gesellschaft übertragen:

- Bambino 53. V V UG (haftungsbeschränkt), eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechts, mit Gesellschaftssitz in: 20, Johannisstrasse, 10117 Berlin, Deutschland und eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Berlin-Charlottenburg unter der Nummer HRB 126893 B.

Die Anteile der Gesellschaft sind demnach wie folgt verteilt:

Rocket Internet AG	12.499 Anteile
Bambino 53. V V UG (haftungsbeschränkt)	1 Anteil

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 22. Oktober 2014.

Digital Services XVII S.à.r.l.

Unterschrift

Référence de publication: 2014164679/21.

(140187423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Covidien International Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 123.527.

Il est à noter que l'adresse de M. Erik de Gres, administrateur de la Société, est désormais la suivante: 3b Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

POUR EXTRAIT CONFORME ET SINCERE

Covidien International Finance S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014164662/13.

(140187903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Bononzo S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 45, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 51.616.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 2 septembre 2014 que:

1. Le transfert du siège social du 412F Route d'Esch, L - 1471 Luxembourg au 45, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, est approuvé;

2. La démission de Fin Contrôle S.A de son mandat de Commissaire aux Comptes est acceptée;

3. La société Magister Audit Services S.à R.L., Société à Responsabilité Limitée, 45 Avenue de la Liberté, L - 1931 Luxembourg, RCS B 183.813, est nommée en tant que nouveau Commissaire aux Comptes, en remplacement du Commissaire aux Comptes démissionnaire, pour une période statutaire de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels au 31 décembre 2013;

4. La démission de Messieurs Christian FRANCOIS, Philippe STOCK et de Madame Nicole THIRION de leur mandat d'administrateur de la société est acceptée;

5. Les nominations de Monsieur Stéphane ALLART, expert-comptable, né le 19 février 1981 à Uccle (Belgique), résidant professionnellement au 45 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, de Monsieur Pierre MESTDAGH, employé-privé, né le 21 novembre 1961 à Etterbeek (Belgique), résidant professionnellement au 45 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, et de Monsieur Olivier DEDOBBELEER, employé privé, né le 19 avril 1983 à Namur (Belgique), résidant professionnellement au 45 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, comme administrateurs sont acceptées. Les Administrateurs nommés termineront le mandat de leurs prédécesseurs, soit jusqu'à l'assemblée générale statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg.

Référence de publication: 2014164620/28.

(140187697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Crédit Suisse (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 11.756.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 1^{er} octobre 2014

En date du 1^{er} octobre 2014, l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société a pris la résolution suivante:

- de nommer Monsieur Pierre FLEURIOT, né le 31 janvier 1954 à Paris, France, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 25, Avenue Kléber, 75016 Paris, France, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra en l'année 2018.

Le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit:

- Dr. Romeo LACHER, président

- Yves MAAS

- Dominik MÜNCHBACH

- Beat SPÜHLER

- Theis Karlheinz WENKE

- André PRUM

- Hans-Jörg TURTSCHI

- Barend FRUITHOF

- Pierre FLEURIOT

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2014.

CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014164668/26.

(140187468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Crolux Shipping Co S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 20, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 74.097.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 août 2014, que le Conseil a décidé les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la société est transféré, avec effet au 28 Août 2014, de son adresse actuelle 25, route d'Esch, L-1470 Luxembourg au 20, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.
2. Le conseil approuve le changement d'adresse professionnelle des administrateurs Messieurs Mladen BRODARIC, Vicko BATINICA, Vincent MULDER, ainsi que Mesdames Nela LIVACIC et Sanja MACANOVIC au 20, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014164669/16.

(140187480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Commandite Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 71.946.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014164658/9.

(140188207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Darioritum S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R.C.S. Luxembourg B 176.275.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014164684/9.

(140187691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Clemalux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 150.310.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 20 octobre 2014.

Référence de publication: 2014164655/10.

(140188073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Corestate Turbo HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 171.413.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014164639/10.

(140187963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Compagnie Financière de l'Occitanie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 20.715.

Les comptes annuels au 30/06/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014164637/9.

(140188139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Christophe de Schräiner S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8181 Kopstal, 98, rue de Mersch.
R.C.S. Luxembourg B 102.912.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CHRISTOPHE DE SCHRÄINER S. à r. l.

S.à.r.l. unipersonnelle

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2014164653/12.

(140188052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Chaussures Michelangelo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 24, avenue François Clement.
R.C.S. Luxembourg B 86.821.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014164652/9.

(140187567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Compagnie Financière de l'Occitanie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 20.715.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 14.08.2014 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, à savoir Messieurs GILLET Etienne, 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, JACQUEMART Laurent, 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, MARECHAL Joël, 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant qu'administrateurs et la société AUDITEX S.A.R.L. 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2020.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014164636/17.

(140188138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Cherrywood Investments (Holdings) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7a, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 190.217.

En vertu d'un contrat de cession daté du 15 octobre 2014 King Street Capital Management, L.P. a cédé l'intégralité des parts sociales qu'il détenait dans la Société (précédemment dénommée King Street (Luxembourg) S.à r.l.) à Cherrywood Partners, Ltd., une société BVI constituée en vertu des lois des Îles Vierges Britanniques, ayant son siège social à

Commerce House, Wickhams Cay 1, P.O. Box 3140, Road Town, Tortola, Îles Vierges Britanniques VG1110, immatriculée au Registrar of Corporate Affairs sous le numéro 1845214.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Cherrywood Investments (Holdings) S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2014164631/16.

(140187699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Castor Pollux Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 22.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 168.212.

—
Extrait des résolutions du Conseil de gérance

En date du 16 octobre 2014, le Conseil de gérance a décidé de transférer le siège social de la société du 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, au 6, Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Extrait des résolutions des associés

En date du 16 octobre 2014, l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Richard Brekelmans, en tant que gérant de classe B de la Société et ce avec effet immédiat.
- de nommer Michael VERHULST, né le 25 août 1969 à Almelo, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, en tant que gérant de classe B de la Société, pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

Nous vous prions également de bien vouloir prendre note que l'adresse professionnelle du gérant de classe B, Elizabeth Timmer, a changé du 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2014.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2014164629/23.

(140187712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Castor Pollux Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 22.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 168.212.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2014.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2014164630/12.

(140187716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Capefel, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 137.901.

—
Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2014164647/10.

(140187526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

E-Lisa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7243 Bereldange, 22-24, rue du X Octobre.

R.C.S. Luxembourg B 110.604.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014164700/9.

(140187717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Dikama Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 69.767.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014164692/10.

(140188082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Diagonale S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 107.587.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2014164688/10.

(140187730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Danske Invest Allocation, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 82.717.

Le Conseil d'Administration de DANSKE INVEST ALLOCATION a pris note de la démission de:

- Monsieur André VATSGAR, Administrateur, demeurant professionnellement au 16 Kungsträdgårdsgatan, 103 92 Stockholm, Suède.

Et a décidé de coopter en date du 14 juillet 2014:

- Monsieur Morten RASTEN, Administrateur, demeurant professionnellement au 17 Parallelvej, 2800 Kongens Lyngby, Danemark.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Robert Bruun MIKKELSTRUP, Administrateur et Président du Conseil d'Administration, demeurant professionnellement au 17 Parallelvej, 2800 Kongens Lyngby, Danemark.

- Monsieur Henrik Rye PETERSEN, Administrateur, demeurant professionnellement au 17 Parallelvej, 2800 Kongens Lyngby, Danemark.

- Monsieur Morten RASTEN, Administrateur, demeurant professionnellement au 17 Parallelvej, 2800 Kongens Lyngby, Danemark.

La cooptation sera ratifiée à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

Pour Danske Invest Allocation

Société d'Investissement à Capital Variable

RBC Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2014164682/25.

(140188152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

CSP Equity Investment, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.917.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 167.859.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2014164672/12.

(140187815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Cetim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 120.522.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014164650/9.

(140188127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Dikama Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 69.767.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 10 octobre 2014 que:

- Gestman S.A. a démissionné de son poste de commissaire.
- A été nommée au poste de Commissaire en remplacement du commissaire démissionnaire:
- * Gestal Sàrl, immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 184722 avec siège social au 23, rue Aldringen - L-1118 Luxembourg.
- Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2016.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2014164691/16.

(140188081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

HLSS Luxco 1A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 72.258.240,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 180.926.

Extrait des résolutions prises par l'associée unique en date du 29 août 2014

1. Madame Nicola FOLEY a démissionné de son mandat de gérante B avec effet au 29 août 2014.
2. Monsieur Davy Toussaint, administrateur de sociétés, né le 28 Octobre 1986 à Bastogne (Belgique), demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant B pour une durée indéterminée avec effet au 29 août 2014.

Luxembourg, le 18 septembre 2014.

Pour extrait sincère et conforme
Pour Hlss Luxco 1a S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014163257/17.

(140186420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2014.

Calendria S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 106.599.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CALENDRIA S.A.
Société Anonyme

Référence de publication: 2014164644/11.

(140187401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Chiron Technology S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 179.324.

—
EXTRAIT

En date du 22 octobre 2014, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Alan Botfield, en tant que gérant B de la Société, est acceptée avec effet au 15 octobre 2014.
- Zuzanna Zielinska-Rousseau, née le 13 août 1977 à Chojnice, Pologne, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, a été élue gérant B de la Société avec effet au 15 octobre 2014 et ce pour une période indéterminée.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014164634/15.

(140187460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

CPC Lux 1, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 147.853.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Signature
Mandataire

Référence de publication: 2014164665/12.

(140188118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

EP Megaron Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 104.000,00.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 16, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 127.471.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 1^{er} Septembre 2014, que:

- Mme. Elena Toshkova, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 15 août 2014;
- Mr. Jerome Petit, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé en tant que gérant de la Société avec effet au 1^{er} Septembre 2014; et que,
- le siège social de la Société a été transféré avec effet au 1^{er} Septembre 2014 du 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 16 avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance se compose donc comme suit au 1^{er} Septembre 2014:

- Francesco PIANTONI, Gérant
- Andrew HOOK, Gérant
- Jerome PETIT, Gérant

Pour extrait conforme,
A Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Référence de publication: 2014164719/22.

(140188198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

DISBOLUX (Distribution de Boissons Luxembourg) Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 12, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 104.095.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014164693/9.

(140187571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Doogela S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 160.232.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire du 21 octobre 2014 que celle-ci a:

- approuvé le rapport du liquidateur, les comptes de liquidation en date du 5 septembre 2014 et renoncé à la nomination d'un commissaire à la liquidation. Puis elle a donné décharge aux administrateurs et au liquidateur pour l'exécution de leurs mandats respectifs. Pour finir, elle a entériné la clôture de la liquidation.

- que les livres comptables et documents sociaux seront conservés durant 5 ans au siège de la société, au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg.

- que le boni de liquidation a été totalement distribué et aucune somme n'a été consignée sur le compte tiers du liquidateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le liquidateur

Référence de publication: 2014164696/19.

(140187577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Comptoir des Médias, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-4944 Bascharage, 10, rue du Ruisseau.

R.C.S. Luxembourg B 110.749.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé sous seing privé en date du 21 septembre 2014 que Monsieur Michel Fauconnier a transféré 15 parts sociales de la Société à Madame Nadine Goedert, née à Arlon, déjà associée de la Société, de sorte que la Société a comme unique associée depuis le 21 septembre 2014 Madame Nadine Goedert.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2014164659/14.

(140187503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Discolux.lu s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7738 Colmar-Berg, 19, rue de Cruchten.

R.C.S. Luxembourg B 97.492.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014164694/10.

(140187820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Effects S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7243 Bereldange, 48, rue du Dix Octobre.

R.C.S. Luxembourg B 152.522.

Le bilan au 31 décembre 2013 et l'annexe ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014164714/9.

(140187948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

EMCap Partners Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 16.668,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 164.187.

Par résolutions signées en date du 15 septembre 2014, le conseil de gérance a décidé de transférer le siège social de la Société du 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1^{er} juillet 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Référence de publication: 2014164716/13.

(140187439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

EP Munich S.à.r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 10.469.350,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 16, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 126.603.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés de la Société prises en date du 1^{er} Septembre 2014, que:

- Mme. Elena Toshkova, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 15 août 2014;

- Mr. Jerome Petit, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé en tant que gérant de la Société avec effet au 1^{er} Septembre 2014; et que,

- le siège social de la Société a été transféré avec effet au 1^{er} Septembre 2014 du 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 16 avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance se compose donc comme suit au 1^{er} Septembre 2014:

- Francesco PIANTONI, Gérant

- Andrew HOOK, Gérant

- Jerome PETIT, Gérant

Pour extrait conforme,

A Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Référence de publication: 2014164720/22.

(140188194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Ecodur, Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 9, route des Trois Cantons.
R.C.S. Luxembourg B 123.873.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2014164713/11.

(140188228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

ECE European Prime Shopping Centre SCS SICAF SIF C, Société en Commandite simple sous la forme d'une SICAF - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 157.655.

Diese Dokument dient dazu die bisher eingeschriebenen Informationen beim Luxemburger Gesellschafts- und Handelsregister zu aktualisieren.

- Die nachstehenden Informationen, der ECE Real Estate Partners S.à r.l, lauten wie folgt:

* Amtsausführung: Geschäftsführer

* Bestelldatum: 5 Mai 2014

- Statutarische Gesellschaftszeichnungsberechtigung: Der Geschäftsführer verfügt über alle Befugnisse und die Fähigkeit die Gesellschaft gegenüber Dritten zu vertreten und sie in allen Geschäften, die durch ihren im Gesellschaftsvertrag beschriebenen Zweck gedeckt sind, rechtsgültig zu verpflichten.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 22. Oktober 2014.

ECE European Prime Shopping Centre SCS SICAF SIF C

Unterschrift

Référence de publication: 2014164712/20.

(140187541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Dolphin Shipping S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 20, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 66.226.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 août 2014, que le Conseil a décidé les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la société est transféré, avec effet au 28 Août 2014, de son adresse actuelle L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau, au 20, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

2. Le conseil approuve le changement d'adresse professionnelle de l'administrateur, administrateur-délégué et Président, Monsieur Jean-Pierre DE WOLF au 20, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014164695/15.

(140187512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Folsom Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 170.190.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de Blake S.à r.l., l'Associé Unique de la Société en date du 10 octobre 2014 que:

- l'Associé Unique examine et approuve le rapport du liquidateur;
- l'Associé Unique accorde décharge complète et entière au liquidateur de la Société;
- l'Associé Unique décide du transfert de tous les actifs et passifs connus ou inconnus de la Société à l'Associé Unique de la Société;
- l'Associé Unique décide que la liquidation de la Société est clôturée et que les documents sociaux de la Société seront conservés durant les cinq années suivant la clôture de la liquidation au 42-44, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg.

Le 23 octobre 2014.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2014164728/20.

(140187622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

ECE European Prime Shopping Centre SCS SICAF SIF A, Société en Commandite simple sous la forme d'une SICAF - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 157.653.

Diese Dokument dient dazu die bisher eingeschriebenen Informationen beim Luxemburger Gesellschafts- und Handelsregister zu aktualisieren.

- Die nachstehenden Informationen, der ECE Real Estate Partners S.à r.l, lauten wie folgt:

* Amtsausführung: Geschäftsführer

* Bestelldatum: 6 Mai 2014

- Statutarische Gesellschaftszeichnungsberechtigung: Der Geschäftsführer verfügt über alle Befugnisse und die Fähigkeit die Gesellschaft gegenüber Dritten zu vertreten und sie in allen Geschäften, die durch ihren im Gesellschaftsvertrag beschriebenen Zweck gedeckt sind, rechtsgültig zu verpflichten.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 22. Oktober 2014.

ECE European Prime Shopping Centre SCS SICAF SIF A

Unterschrift

Référence de publication: 2014164711/20.

(140187543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

EP Salzgitter S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.690.050,00.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 16, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 157.230.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 1^{er} Septembre 2014, que:

- Mme. Elena Toshkova, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 15 août 2014;
- Mr. Jerome Petit, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé en tant que gérant de la Société avec effet au 1^{er} Septembre 2014; et que,
- le siège social de la Société a été transféré avec effet au 1^{er} Septembre 2014 du 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 16 avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance se compose donc comme suit au 1^{er} Septembre 2014:

- Francesco PIANTONI, Gérant
- Andrew HOOK, Gérant
- Jerome PETIT, Gérant

Pour extrait conforme,

A Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Référence de publication: 2014164721/22.

(140188192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

F.M. Auto-Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Strassen, 1, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 67.807.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour F.M. AUTO-IMMO S.à.r.l.

Société à responsabilité limitée

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2014164726/12.

(140187778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

EP Fossé S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 2.285.275,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 16, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 132.849.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 1^{er} Septembre 2014, que:

- Mme. Elena Toshkova, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 15 août 2014; et que,

- le siège social de la Société a été transféré avec effet au 1^{er} Septembre 2014 du 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 16 avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance se compose donc comme suit au 15 août 2014:

- Francesco PIANTONI, gérant

- Andrew HOOK, gérant

Pour extrait conforme,

A Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Référence de publication: 2014164717/19.

(140188197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

FESIL Sales S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5887 Alzingen, 469, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 51.275.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FESIL Sales S.A.

Référence de publication: 2014164737/10.

(140187742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Etablissements C.P. BOURG (Luxembourg), Société Anonyme.

Siège social: L-7257 Helmsange, 14, Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 9.635.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 19 août 2014

Ne sont plus déléguées à la gestion journalière des Etablissements C.P. BOURG Luxembourg:

- Madame Ursel BÄR (Val des Rois, 9 - B. 5100 WEPION)

- Madame Carine BOURG (Avenue Coghen, 202 - B. 1180 BRUXELLES)

Pour extrait conforme.

Le 23 octobre 2014.

Référence de publication: 2014164706/13.

(140188128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.

Klanderco Investments Limited S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 190.844.

STATUTES

In the year two thousand fourteen, on the second day of October.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

Is held

an extraordinary general shareholders meeting of the company incorporated under the laws of Cyprus “Klanderco Investments Limited”, (the “Company”), having its registered office at Griva Digeni 115, Trident Centre, 3101, Limassol, Cyprus, registered with the Registrar of Companies under number 211211, incorporated pursuant to a deed of incorporation on October 29th 2007,

The meeting is presided by Mr Henri DA CRUZ, employee, residing professionally in Junglinster, 3, route de Luxembourg.

The meeting appoints as secretary Mr Bob PLEIN, employee, residing professionally in Junglinster, 3, route de Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Max MAYER, employee, residing professionally in Junglinster, 3, route de Luxembourg.

The chairman declares and requests the notary to act:

I) That the shareholders present or represented at the meeting and the number of shares held by each of them, are shown on an attendance list signed by the shareholders present or the proxyholders of the shareholders represented.

This attendance list, signed “ne varietur” by the members of the board of the meeting and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

In the same way the proxies of the represented shareholders at the meeting, signed “ne varietur” by the appearing persons and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The shares representing the entire share capital are all present or represented at this meeting and the shareholders present or represented have full knowledge of the agenda, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

II) That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Ratification of the resolutions taken by the shareholders meeting of the company “Klanderco Investments Limited” in Limassol (Cyprus) on 20 January 2014 to transfer the Company’s registered office and central administration from Theklas Lyssioti, 29, Cassandra Centre, 2nd Floor, Flat/Office 201-202, P.C. 3030, Limassol (Cyprus) to the Grand Duchy of Luxembourg, and to adopt Luxembourg nationality by the Company, in conformity with the Luxembourg legal stipulations and with the rules regarding maintaining of the legal personality of the Company without dissolution or creating of a new entity.

2. Adoption by the company of the following corporate object:

“The purpose of the Company is any operation related directly or indirectly to the holding of participations, in any form whatsoever in any companies, as well as the administration, management, control and development of such participations.

The Company may also use its assets to create, to manage, to improve and to liquidate a portfolio consisting of any assets, financial instruments, bonds, debentures, stocks, notes, securities, trademarks, patents or intellectual property rights of any kind, to participate to the ownership, administration, management, development and control of any enterprises, to acquire, by effect of contribution, subscription, assignment or purchase option or in any other way, any assets, trademarks or patents or other intellectual property rights, to monetize any such assets or rights by effect of sale, assignment, exchange or otherwise, to develop such enterprises, trademarks, patents or other intellectual property rights, to grant to companies into which the Company has an interest any assistance, loan, cash or guaranty and/or to affiliated companies and/or companies that are part to its Groups of companies, the Group being referred to herein as the group of companies including mother entities, its subsidiaries and any other entity into which the mother entities or their subsidiaries hold a participation. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may also be part of such transaction, it is understood that the Company shall not be part of any transaction which may bring the Company to be engaged in any activity which may be considered as a regulated activity of a financial nature:

- take out loans in any form or to obtain any means of credits and funds therefore, notably, by issuing securities, bonds, notes and other debt or equity titles or by using derivatives or otherwise;

- give access to, lend, transmit funds or provide credit access to or with subscription guaranties to or acquire any debt instruments, with or without guaranty, emitted by an Luxembourg or foreign affiliated entity, which may be in the Company's interest;

The Company shall conduct any act that is necessary to safeguard its rights and shall conduct all operations generally without limitation, including real estate operations, which relate to or enable its purposes.

The Company may also acquire, hold, develop immovable properties and sell some or part of these immovable properties as part of the orderly management of the Company, as well as the promotion, sale, management and/or lease of immovable properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, as well as all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg companies having their registered office either or abroad, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties.

In general, it may take any measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company shall not directly carry out any industrial activity or maintain a commercial establishment opened to the public."

3. Adoption of the following denomination by the Company: "Klanderco Investments S.A.".

4. Decision to fix the registered office at 127 rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg.

5. Increase of the share capital to the extent of EUR 28 987, in order to raise it from its current amount of EUR 2 015 to the amount of EUR 31 002, by the issue of 28 987 new shares with a nominal value of 1 EUR each, vested with the same rights and obligations as the existing shares, to be paid up to 25 % by a contribution in cash

6. Fix the par value of the shares to EUR 1,-.

7. Full restatement of the articles of incorporation of the Company in order to adapt them to the Luxembourg legislation.

8. Discharge to the directors of the Company for the period when it was of the nationality of Cyprus and appointment of the new board of directors and of a statutory auditor in Luxembourg and fixation of the terms of their mandates.

9. Transitory dispositions.

10. Miscellaneous.

III) That the following documents have been submitted to the meeting:

- the minutes of the shareholders' meeting held in Limassol, Cyprus on 20 January 2014, deciding on the migration of the Company without discontinuity or loss of juridical personality from Cyprus to Luxembourg;

- an excerpt issued by the Department of Registrar of Companies and Official Receiver of Nicosia, attesting the registration of the company under number 211211, recorded on 29th October 2007;

- the report and financial statements for the year ended 31 December 2013;

- an independent auditor's report signed on 12th September 2014 by GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A., with its registered office at 89A, Pafebruch, L-8308 Capellen, R.C.S. Luxembourg B43298.

All above mentioned documents signed "ne varietur" by the appearing persons and the undersigned notary, will remain attached to the present deed, to be filed with the registration authorities.

The aggregate amount of the assets and liabilities of the Company results from the above named financial situation dated December 31 2013 and from the independent auditor's report, which concludes as follows:

"Based on the work, no facts came to our attention, which will make us believe that the global value of the Company is not at least corresponding to the amount of the subscribed share capital."

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to ratify the resolutions taken by the shareholders meeting of the Company "Klanderco Investments Limited" adopted on 20 January 2014, in Limassol, Cyprus, deciding to transfer the register office and the central administration of the Company from Theklas Lyssiotti, 29, Cassandra Centre, 2nd Floor, Flat/Office 201-202, P.C. 3030, Limassol (Cyprus) to Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and to adopt Luxembourg nationality by the Company, in conformity with the Luxembourg legal stipulations and with the rules regarding maintaining of the legal personality of the Company without dissolution or creating of a new entity.

The assets and liabilities of the Company then of the Cyprus nationality, everything excepted and without exclusion, shall remain in whole property of the Luxembourg company, as the latter shall continue to own all its assets and assume all of its liabilities and engagements taken or acquired in Cyprus.

The Company is therefore transferred with the entirety of its assets and liabilities, without any restriction, without intervention of a new contribution or distribution of any kind, in perfect legal and patrimonial continuation.

The meeting decides as well to strike the Company off from the Department of Registrar of Companies and official Receiver, Nicosia, Cyprus, as soon as the Company will be registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg).

Second resolution

The meeting decides to adopt the following corporate object by the Company:

“The purpose of the Company is any operation related directly or indirectly to the holding of participations, in any form whatsoever in any companies, as well as the administration, management, control and development of such participations.

The Company may also use its assets to create, to manage, to improve and to liquidate a portfolio consisting of any assets, financial instruments, bonds, debentures, stocks, notes, securities, trademarks, patents or intellectual property rights of any kind, to participate to the ownership, administration, management, development and control of any enterprises, to acquire, by effect of contribution, subscription, assignment or purchase option or in any other way, any assets, trademarks or patents or other intellectual property rights, to monetize any such assets or rights by effect of sale, assignment, exchange or otherwise, to develop such enterprises, trademarks, patents or other intellectual property rights, to grant to companies into which the Company has an interest any assistance, loan, cash or guaranty and/or to affiliated companies and/or companies that are part to its Groups of companies, the Group being referred to herein as the group of companies including mother entities, its subsidiaries and any other entity into which the mother entities or their subsidiaries hold a participation. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may also be part of such transaction, it is understood that the Company shall not be part of any transaction which may bring the Company to be engaged in any activity which may be considered as a regulated activity of a financial nature:

- take out loans in any form or to obtain any means of credits and funds therefore, notably, by issuing securities, bonds, notes and other debt or equity titles or by using derivatives or otherwise;

- give access to, lend, transmit funds or provide credit access to or with subscription guaranties to or acquire any debt instruments, with or without guaranty, emitted by an Luxembourg or foreign affiliated entity, which may be in the Company's interest;

The Company shall conduct any act that is necessary to safeguard its rights and shall conduct all operations generally without limitation, including real estate operations, which relate to or enable its purposes.

The Company may also acquire, hold, develop immovable properties and sell some or part of these immovable properties as part of the orderly management of the Company, as well as the promotion, sale, management and/or lease of immovable properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, as well as all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg companies having their registered office either or abroad, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties.

In general, it may take any measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company shall not directly carry out any industrial activity or maintain a commercial establishment opened to the public.”

Third resolution

The meeting decides to give the following denomination to the Company in the Grand duchy of Luxembourg: “Klanderco Investments S.A.”.

Fourth resolution

The meeting decides to fix the registered office of the Company in Luxembourg at the following address: 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg.

Fifth resolution

The meeting resolves to increase the share capital in the amount of EUR 28'987.- (twenty eight thousand nine hundred and eighty seven euro), so as to raise it from its current amount of EUR 2'015.- (two thousand and fifteen Euro) up to EUR 31'002.- (thirty one thousand and two Euro), by the issue of 28'987 (twenty eight thousand nine hundred eighty seven) new ordinary shares with a nominal value of 1 EUR each, vested with the same rights and obligations as the existing shares, to be paid up to 25 % by contribution in cash.

As a consequence, the meeting decides to cancel the categories A and B of the existing shares and to convert them to ordinary shares.

Subscription and Payment

The current shareholders declare to waive their preferential subscription right and accept the new proportion of detention.

The new shares have been all subscribed as follows:

- Mr. David DONNELLY, head of company, born in Corgaigh/Cork (Ireland) on 28th August 1973, residing in F-75116 Paris, 15 rue Spontini, here represented by Mr Max MAYER, prenamed, by virtue of a power of attorney delivered to him.

- Mr. David DONNELLY, represented as said before, declares to subscribe to 9'662 (nine thousand six hundred sixty two) new issued shares, and to pay them up to 25% by a contribution in cash of EUR 2.415,50- (two thousand four hundred and fifteen point fifty euro), fully allotted to the corporate share capital;

- Mr. John DONNELLY, head of company, born in Corgaigh/Cork (Ireland) on 29th August 1977 residing in the UK, W11 3SU London, 3 Holland Park Mews, here represented by Mr Max MAYER, prenamed, by virtue of a power of attorney delivered to him.

- Mr. John DONNELLY, represented as said before, declares to subscribe to 9'662 (nine thousand six hundred sixty two) new issued shares, and to pay them up to 25% by a contribution in cash of EUR 2.415,50- (two thousand four hundred and fifteen point fifty euro), fully allotted to the corporate share capital;

- Mr. Jed Joseph DONNELLY, business analyst, born in Baile Atha Cliath/Dublin (Ireland) on 29th December 1985 residing in the UK, W1K 2RP, London, 23 Mount Street, here represented by Mr Max MAYER, prenamed, by virtue of a power of attorney delivered to him.

- Mr. Jed Joseph DONNELLY, represented as said before, declares to subscribe to 9'663 (nine thousand six hundred sixty three) new issued shares, and to pay them up to 25% by a contribution in cash of EUR 2.415,75- (Two thousand four hundred fifteen point seventy five euro) fully allotted to the corporate share capital.

The general meeting accepts the subscription of the new issued shares.

The amount of EUR 7.246,75 (seven thousand two hundred forty six point seventy five Euro) is at the free disposal of the company as proof was given to the officiating notary, who expressly acknowledges this.

The meeting acknowledges that the corporate capital is actually paid up by 29,26 %.

Sixth resolution

The meeting decides to fix the par value of the shares to one Euro (EUR 1.-) per share.

Seventh resolution

The meeting decides to restate in full the articles of incorporation in order to adapt them to the Luxembourg legislation and to give to these articles the following wording:

“I. Name, Duration, Object, Registered office

Art. 1. There exists a company in the form of a public limited company ("société anonyme"), under the name of "Klanderco Investments S.A." (hereinafter the "Company").

Art. 2. The duration of the Company is unlimited.

Art. 3. The purpose of the Company is

“The purpose of the Company is any operation related directly or indirectly to the holding of participations, in any form whatsoever in any companies, as well as the administration, management, control and development of such participations.

The Company may also use its assets to create, to manage, to improve and to liquidate a portfolio consisting of any assets, financial instruments, bonds, debentures, stocks, notes, securities, trademarks, patents or intellectual property rights of any kind, to participate to the ownership, administration, management, development and control of any enterprises, to acquire, by effect of contribution, subscription, assignment or purchase option or in any other way, any assets, trademark or patents or other intellectual property rights, to monetize any such assets or rights by effect of sale, assignment, exchange or otherwise, to develop such enterprises, trademarks, patents or other intellectual property rights, to grant to companies into which the Company has an interest any assistance, loan, cash or guaranty and/or to affiliated companies and/or companies that are part to its Groups of companies, the Group being referred to herein as the group of companies including mother entities, its subsidiaries and any other entity into which the mother entities or their subsidiaries hold a participation. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may also be part of such transaction, it is understood that the Company shall not be part of any transaction which may bring the Company to be engaged in any activity which may be considered as a regulated activity of a financial nature:

- take out loans in any form or to obtain any credits and funds therefore, notably, by issuing securities, bonds, notes and other debt or equity titles or by using derivatives or otherwise;

- give access to, lend, transmit funds or provide credit access to or with subscription guaranties to or acquire any debt instruments, with or without guaranty, emitted by an Luxembourg or foreign affiliated entity, which may be in the Company's interest;

The Company shall conduct any act that is necessary to safeguard its rights and shall conduct all operations generally without limitation, including real estate operations, which relate to or enable its purposes.

The Company may also acquire, hold, develop immovable properties and sell some or part of these immovable properties as part of the orderly management of the Company, as well as the promotion, sale, management and/or lease of immovable properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg companies having their registered office either or abroad, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties.

In general, it may take any measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company shall not directly carry out any industrial activity or maintain a commercial establishment opened to the public.

Art. 4. The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg.

The Company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand-Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand-Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

II. Social capital, Shares

Art. 5. The share capital is set at EUR 31'002.- (thirty one thousand and two Euro), represented by 31'002 (thirty one thousand and two) shares of a par value of EUR 1.- (one Euro) each.

The Company may, to the extent and under terms permitted by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), redeem its own shares.

Art. 6. The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the option of the shareholders subject to the restrictions foreseen by Law.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the Law. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register. Certificates of these inscriptions shall be issued and signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The Company may issue certificates representing bearer shares. The bearer shares will bear the requirements provided for by article 41 of the Law and will be signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The signature may either be manual, in facsimile or affixed by mean of a stamp. However, one of the signatures may be affixed by a person delegated for that purpose by the board of directors. In such a case, the signature must be manual. A certified copy of the deed delegating power for this purpose to a person who is not a member of the board of directors, must be filed in accordance with §§1 and 2 of the Law.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to name a unique proxy to present the share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

III. General meetings of shareholders Decision of the sole shareholder

Art. 7. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company. In case the Company has only one shareholder, such shareholder exercises all the powers granted to the general meeting of shareholders.

The general meeting is convened by the board of directors. It may also be convoked by request of shareholders representing at least one tenth of the Company's share capital.

Art. 8. The annual general meeting of shareholders shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the last Friday of the month of June at 4.00 p.m.. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time required by Law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, cable, telegram, telex or facsimile.

Except as otherwise required by Law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting the meeting may be held without prior notice or publication.

Decision taken in a general meeting of shareholders must be recorded in minutes signed by the members of the board (bureau) and by the shareholders requesting to sign. In case of a sole shareholder, these decisions are recorded in minutes.

All shareholders may participate to a general meeting of shareholders by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

IV. Board of directors

Art. 9. The Company shall be managed by a board of directors composed of three (3) members at least who need not be shareholders of the Company. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholders in the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six (6) years and the directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, by observing the applicable legal prescriptions.

Art. 10. The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any directors may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another director as his proxy.

A director may represent more than one of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is reputed held at the registered office of the Company.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least half of the directors are present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting. In case of tie, the chairman of the board of directors shall have a casting vote.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 11. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two directors. In case the board of directors is composed of one director only, the sole director shall sign these documents.

Art. 12. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests.

All powers not expressly reserved by Law or by these articles of incorporation to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

In case the Company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

According to article 60 of the Law, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate. The Company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. The Company will be bound by the joint signature of two (2) directors or the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors. In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be bound by the signature of the sole director.

V. Supervision of the company

Art. 14. The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six (6) years.

VI. Accounting year, balance

Art. 15. The accounting year of the Company shall begin on 1st of January of each year and shall terminate on 31st of December of the same year.

Art. 16. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by Law.

VII. Liquidation

Art. 17. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

VIII. Amendment of the articles of incorporation

Art. 18. These articles of association may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the conditions of quorum and majority foreseen in article 67-1 of the Law.

IX. Final clause - Applicable law

Art. 19. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law.”

Eighth resolution

The meeting decides to grant discharge to the directors of the Company for the execution of their mandates for the period when it was of the nationality of Cyprus and till the present day.

The meeting decides to appoint as new directors, in the Grand Duchy of Luxembourg:

- Mr. Philip GLYNN, chartered accountant, born at Gaillimh/Galway (Ireland), on the 7th June 1979, residing professionally at 23 Mount Street, London W1K 2 RP, UK;

- Mr. Nicolas MILLE, private employee, born at Antony (France), on the 08th day of February, residing professionally at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach;

- Mr. Alexandre TASKIRAN, chartered accountant, born at Karaman (Turkey), on the 24th of April 1968, residing professionally at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

The meeting decides to appoint as statutory auditor: The public limited company "TRUSTCONSULT LUXEMBOURG S.A.", having its registered office at L-2168 Luxembourg, 127 rue de Mühlenbach, R.C.S. Luxembourg section B number 86995.

The mandates of the new directors and the statutory auditor shall expire at the ordinary general meeting of shareholders to be held in 2018.

Ninth resolution

Notwithstanding the article 15 of the fully restated articles of incorporation, as mentioned here above, the first accounting year under Luxembourg legislation begins on the date of the present deed and shall end on 31 December 2014.

The first annual shareholders meeting in the Grand Duchy of Luxembourg shall be held in 2015, on the last Friday of the month of June at 4 p.m. at the registered office of the Company.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Corporation, as a result of this deed, are estimated at approximatively EUR 1,500.-.

Nothing else being left on the agenda, the meeting is therefore adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residences, said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le deux octobre.

Par devant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand Duché de Luxembourg).

Se réunit

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société de droit de Chypre «Klanderco Investments Limited», ayant son siège social au Theklas Lyssioti, 29, Cassandra Centre, 2nd Floor, Flat/Office 201-202, P.C. 3030, Limassol, Chypre, constituée le 29 Octobre 2007, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Chypre sous le numéro 211211 (ci-après la «Société»).

L'Assemblée est présidée par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, ayant son domicile professionnel à Junglinster, 3, route de Luxembourg.

L'assemblée désigne comme secrétaire Monsieur Bob PLEIN, employé, ayant son domicile professionnel à Junglinster, 3, route de Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Max MAYER, employé, ayant son domicile professionnel à Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I) Que les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents ou par les mandataires des actionnaires représentés.

Cette liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Pareillement, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, après avoir été signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Les actions représentant l'intégralité du capital social sont toutes présentes ou représentées à l'assemblée et les actionnaires présents et représentés ont pleine connaissance de l'ordre du jour, de sorte que l'assemblée peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

II) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Ratification des résolutions prises par les actionnaires de la société «Klanderco Investments Limited» à Limassol (Chypre) le 20 janvier 2014 décidant le transfert de siège social et de l'administration centrale de Theklas Lyssioti, 29, Cassandra Centre, 2nd Floor, Flat/Office 201-202, P.C. 3030, Limassol, Chypre au Grand Duché de Luxembourg, et adoption par la Société de la nationalité Luxembourgeoise, conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise et

aux règles concernant le statut de la personnalité juridique, maintenue sans rupture et sans création d'une nouvelle personne morale.

2. Adoption par la Société de l'objet social suivant:

«La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, instruments financiers, obligations, bons du trésor, participations, actions, marques et brevets ou droits de propriété intellectuelle de toute origine, participer à la création, l'administration, la gestion, le développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, marques, brevets ou droits de propriété intellectuelle, les réaliser par voie de vente, de cession d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires, marques, brevets et droits de propriété intellectuelle, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties et/ou aux sociétés affiliées et/ou sociétés appartenant à son Groupe de sociétés, le Groupe étant défini comme le groupe de sociétés incluant les sociétés mères, ses filiales ainsi que les entités dans lesquelles les sociétés mères ou leurs filiales détiennent une participation. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

Elle pourra également être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et d'autres instruments de dettes ou de titres de capital ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec garantie de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité affiliée luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérés dans l'intérêt de la Société;

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, y inclus des opérations immobilières, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La société a aussi pour objet l'acquisition, la détention, le développement de biens immobiliers et la vente d'une partie ou de l'entière de ces biens immobiliers dans le cadre de la gestion ordinaire de la société, ainsi que la promotion, vente, gestion et/ou la location de biens immobiliers, soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés ayant leur siège social à Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.»

3. Adoption par la Société de la dénomination suivante: «Klanderco Investments S.A.».

4. Décision fixer le siège social au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg.

5. Augmentation de capital social à concurrence de EUR 28 987, pour le porter de son montant actuel de EUR 2 015 à EUR 31 002, par l'émission de 28 987 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1 EUR chacune, jouissant des mêmes droits et obligations que les actions existantes, à souscrire par un apport en numéraire et à libérer à hauteur de 25 %.

6. Décision de fixer la valeur des actions à EUR 1 chacune.

7. Refonte complète des statuts de la Société afin de les adapter aux dispositions de la législation luxembourgeoise.

8. Décharge aux administrateurs de la Société pour la période où la société était de nationalité de Chypre et nomination d'un nouveau conseil d'administration et d'un commissaire aux comptes à Luxembourg et fixation de la durée de leurs mandats.

9. Dispositions transitoires.

10. Divers.

III) Les documents suivants sont soumis à l'assemblée:

- le procès-verbal de la réunion des actionnaires qui s'est tenue à Limassol, Chypre, le 20 janvier 2014, décidant le transfert de Chypre au Grand-duché de Luxembourg, sans discontinuité ou perte de la personnalité juridique;

- un extrait émis par le Registre Public de Chypre, attestant l'immatriculation de la Société sous le numéro 211211, enregistrée le 29 octobre 2007;

- le bilan et le rapport financier de la Société présentant une situation arrêtée au 31 décembre 2013;

- le rapport de réviseur d'entreprises agréé signé le 12 septembre 2014 par GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A., ayant son siège social au 89A, Pafbruch, L-8308 Capellen, R.C.S. Luxembourg B43298.

Tous les documents précités signés «ne varietur» par le notaire instrumentant et les comparants seront annexés à l'acte et enregistrés avec lui.

La composition de l'universalité des actifs et passifs de la Société ressort de la situation financière précitée arrêtée au 31 décembre 2013 et du prédit rapport de réviseur d'entreprises agréé, lequel conclut comme suit:

“Based on the work, no facts came to our attention, which will make us believe that the global value of the Company is not at least corresponding to the amount of the subscribed share capital.”

Ensuite, l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de ratifier les résolutions prises par les actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire de la société “Klanderco Investments Limited” tenue le 20 janvier 2014 à Limassol, Chypre, décidant de transférer le siège social statutaire et l'administration centrale de la Société de Theklas Lyssiotti, 29, Cassandra Centre, 2nd Floor, Flat/Office 201-202, P.C. 3030, Limassol, Chypre à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, et adopter par la Société la nationalité luxembourgeoise, conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise et aux règles concernant le statut de la personnalité juridique, maintenue sans rupture et sans création d'une nouvelle personne morale.

Les actifs et les passifs de la Société auparavant de nationalité de Chypre, tout compris et rien excepté, restent dans leur totalité la propriété de la société luxembourgeoise, qui continue à détenir tous les actifs ainsi qu'à assumer tout le passif et tous les engagements de la Société auparavant de nationalité de Chypre.

La société est ainsi transférée avec l'intégralité de ses actifs et passifs, sans aucune réserve, sans intervention de nouvel apport ou distribution d'aucune sorte, dans une parfaite continuité patrimoniale et juridique.

L'assemblée décide que la Société sera radiée du Registre Public de Chypre une fois qu'elle est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'adopter pour la Société l'objet social suivant:

«La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, instruments financiers, obligations, bons du trésor, participations, actions, marques et brevets ou droits de propriété intellectuelle de toute origine, participer à la création, l'administration, la gestion, le développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, marques, brevets ou droits de propriété intellectuelle, les réaliser par voie de vente, de cession d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires, marques, brevets et droits de propriété intellectuelle, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties et/ou aux sociétés affiliées et/ou sociétés appartenant à son Groupe de sociétés, le Groupe étant défini comme le groupe de sociétés incluant les sociétés mères, ses filiales ainsi que les entités dans lesquelles les sociétés mères ou leurs filiales détiennent une participation. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

Elle pourra également être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et d'autres instruments de dettes ou de titres de capital ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec garantie de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité affiliée luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérés dans l'intérêt de la Société;

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, y inclus des opérations immobilières, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La société a aussi pour objet l'acquisition, la détention, le développement de biens immobiliers et la vente d'une partie ou de l'entière de ces biens immobiliers dans le cadre de la gestion ordinaire de la société, ainsi que la promotion, vente, gestion et/ou la location de biens immobiliers, soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés ayant leur siège social à Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner comme dénomination de la Société au Grand Duché de Luxembourg «Klanderco Investments S.A.».

Quatrième résolution

L'assemblée décide de fixer le siège social à l'adresse suivante: 127 rue de Mühlenbach L-2168, Luxembourg.

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 28'987 (vingt-huit mille neuf cent quatre-vingt-sept euros), pour le porter de son montant actuel de EUR 2'015 (deux mille quinze euros) à EUR 31'002 (trente et un mille deux euros), par la création et l'émission de 28'987 (vingt-huit mille neuf cent quatre-vingt-sept) nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, jouissant des mêmes droits et obligations que les actions existantes, à souscrire par un apport en numéraire et à libérer à hauteur de 25%.

En conséquence de quoi, l'assemblée décide de supprimer les catégories A et B des actions existantes et de les convertir en actions ordinaires.

Souscription et paiement

Les actionnaires actuels déclarent renoncer à leur droit préférentiel de souscription et accepter la nouvelle proportion de détention.

Les nouvelles actions ont été entièrement souscrites comme suit:

- Monsieur David DONNELLY, chef d'entreprise, né à Corgaigh/Cork (Ireland), le 28 août 1973, demeurant à F-75116 Paris, 15 rue Spontini, ici représenté par Monsieur Max MAYER, préqualifié, en vertu d'une procuration.

- Monsieur David DONNELLY, représenté comme ci-avant, déclare souscrire 9'662 (neuf mille six cent soixante-deux) nouvelles actions, et les payer à hauteur de 25% par un apport en numéraire de EUR 2.415,50 - (deux mille quatre cent quinze euro et cinquante cents), entièrement alloué au capital social.

- Monsieur John DONNELLY, chef d'entreprise, né à Corgaigh/Cork (Ireland), le 29 août 1973, demeurant au 3 Holland Park Mews, W11 3SU, Londres, ici représenté par Monsieur Max MAYER, préqualifié, en vertu d'une procuration.

- Monsieur John DONNELLY, représenté comme ci-avant, déclare souscrire 9'662 (neuf mille six cent soixante-deux) nouvelles actions, et les payer à hauteur de 25% par un apport en numéraire de EUR 2.415,50 - (deux mille quatre cent quinze euro et cinquante cents), entièrement alloué au capital social.

- Monsieur Jed Joseph DONNELLY, business analyste, né à Baile Atha Cliath/Dublin (Ireland), le 29 décembre 1985, demeurant au 23 Mount Street, W1K 2RP, Londres, ici représenté par Monsieur Max MAYER, préqualifié, en vertu d'une procuration..

- Monsieur Jed Joseph DONNELLY, représenté comme ci-avant, déclare souscrire 9'663 (neuf mille six cent soixante-trois) nouvelles actions, et les payer à hauteur de 25% par un apport en numéraire de EUR 2.415,75 - (deux mille quatre cent quinze euro et soixante-quinze cents), entièrement alloué au capital social.

L'assemblée générale accepte la souscription des nouvelles actions émises.

Le montant de 7.246,75 EUR (sept mille deux cent quarante six euros et soixante quinze cents) est à la libre disposition de la société, la preuve a été donnée au notaire, qui le reconnaît expressément.

L'assemblée générale constate que le capital social est actuellement libérée à concurrence de 29,26 %

Sixième résolution

L'assemblée décide de fixer la valeur des actions à EUR 1.- (un Euro) chacune.

Septième résolution

L'assemblée décide de modifier les statuts de la Société afin de les adapter à la législation luxembourgeoise, et de leur donner la teneur suivante:

«I. Nom, Durée, Objet, Siège social

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme, sous la dénomination de «Klanderco Investments S.A.» (ci-après la «Société»).

Art. 2. La durée la de Société est illimitée.

Art. 3. La Société a pour objet La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, instruments financiers, obligations, bons du trésor, participations, actions, mar-

ques et brevets ou droits de propriété intellectuelle de toute origine, participer à la création, l'administration, la gestion, le développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, marques, brevets ou droits de propriété intellectuelle, les réaliser par voie de vente, de cession d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires, marques, brevets et droits de propriété intellectuelle, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties et/ou aux sociétés affiliées et/ou sociétés appartenant à son Groupe de sociétés, le Groupe étant défini comme le groupe de sociétés incluant les sociétés mères, ses filiales ainsi que les entités dans lesquelles les sociétés mères ou leurs filiales détiennent une participation. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

Elle pourra également être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et d'autres instruments de dettes ou de titres de capital ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec garantie de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité affiliée luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérés dans l'intérêt de la Société;

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, y inclus des opérations immobilières, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La société a aussi pour objet l'acquisition, la détention, le développement de biens immobiliers et la vente d'une partie ou de l'entière de ces biens immobiliers dans le cadre de la gestion ordinaire de la société, ainsi que la promotion, vente, gestion et/ou la location de biens immobiliers, soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés ayant leur siège social à Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Art. 4. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée des actionnaires.

II. Capital social - Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 31'002 (trente et un mille deux euros), représenté par 31'002 (trente et un mille deux) actions d'une valeur nominale de EUR 1.- (un Euro) chacune.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

L'action au porteur est signée par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci. La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite. Une copie certifiée conforme de l'acte conférant délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2. de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

III. Assemblées générales des actionnaires

Décisions de l'actionnaire unique

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la Société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le dernier vendredi du mois de juin à 16.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la Société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès-verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

IV. Conseil d'administration

Art. 9. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

Art. 10. Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire.

Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 11. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

Art. 12. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous pouvoirs que la Loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la Société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. La Société sera engagée par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la Société sera engagée par sa seule signature.

V. Surveillance de la société

Art. 14. Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

VI. Exercice social - Bilan

Art. 15. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 16. Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et en tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

VII. Liquidation

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

VIII. Modification des statuts

Art. 18. Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

IX. Dispositions finales - Loi applicable

Art. 19. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.»

Huitième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux administrateurs pour la période où la société était de nationalité chypriote jusqu'à la date de ce jour.

L'assemblée décide de nommer un nouvel conseil d'administration au Grand Duché de Luxembourg composé comme suit:

- Monsieur Philip GLYNN, expert-comptable, né à Gaillimh/Galway (Irlande), le 7 juin 1979, demeurant professionnellement à 23 Mount Street, London W1K 2 RP, Royaume-Uni;
- Monsieur Nicolas MILLE, employé privé, né à Antony (France), le 08 Février 1978, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach;
- Monsieur Alexandre TASKIRAN, expert-comptable, né à Karaman (Turquie), le 24 avril 1968, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach;

L'assemblée décide de nommer comme commissaire aux comptes:

La société anonyme "TRUSTCONSULT LUXEMBOURG S.A.", ayant son siège social à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach, R.C.S. Luxembourg section B numéro 86995.

Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes expireront lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2018.

Neuvième résolution

Par dérogation à l'article 15 des statuts tels que définis ci-avant suite à une refonte complète, le premier exercice social, après continuation de la Société au Grand-Duché de Luxembourg, commencera ce jour et se terminera le 31 décembre 2014.

La première assemblée générale ordinaire au Grand-Duché de Luxembourg se tiendra en 2015, le dernier vendredi du mois de juin à 16.00 heures au siège social de la Société.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelle forme que ce soit qui incombe à la société ou qui est mis à sa charge en raison des présentes, s'élève approximativement à 1.500,- EUR.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivis d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les prédits comparants ont tous signé avec le notaire instrumentant la présente minute.

Signé: Henri DA CRUZ, Bob PLEIN, Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 06 octobre 2014. Relation GRE/2014/.3896. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2014158962/810.

(140179583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2014.

Algebris NPL Partnership, Société en Commandite simple.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 190.940.

Extract of the limited partnership agreement (the LPA) of ALGEBRIS NPL PARTNERSHIP dated 2 October 2014

1. Sole unlimited partner. ALGEBRIS NPL PARTNERSHIP GP, S.A R.L., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 20, rue de la Poste, L- 2346 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 188836 and having a share capital of EUR 12,500 (the Managing General Partner is the sole unlimited partner of the Partnership).

2. Name, corporate object and registered office.

(i) Name

The name of the common limited partnership (société en commandite simple) is "Algebris NPL Partnership" (the Partnership),

(ii) Corporate object

(a) The purpose of the Partnership is to carry on the business of investing indirectly through one or more intermediary holding vehicles, in accordance with its investment strategy and in order to achieve the investment objective, in particular in portfolios of non performing loans and distressed real estate properties in Italy, and in particular, but without limitation, to identify, research, negotiate, acquire, develop make and monitor the progress of and sell, realise, liquidate, exchange or distribute investments including shares, debentures and other securities or interests in intermediary holding vehicles, enter into hedging transactions and make loans whether secured or unsecured to intermediary holding vehicles and use leverage through borrowings with the principal objective of providing partners with cash on cash returns and capital appreciations.

(b) The Partnership may directly or indirectly through intermediary holding vehicles;

(i) execute, deliver and perform all contracts and other undertakings and engage in all activities and transactions as may in the opinion of the Managing General Partner be necessary or advisable in order to carry out the foregoing purposes and objectives;

(ii) advance, lend or deposit money or give credit to companies and undertakings;

(iii) borrow money (or to cause an intermediary holding vehicle of the Partnership to borrow money) for any purpose of the Partnership (including by way of a commitment liquidity facility), or to give (or to cause an intermediary holding vehicle of the Partnership to give) guarantees (including construction loan guarantees), indemnities, covenants and undertakings in favour of third parties on behalf of the Partnership (or an intermediary holding vehicle) in connection with or for the purposes of the acquisition, development, holding, liquidation or disposal of any investment (including undertakings to make an investment in the future) or in respect of the obligations of any intermediary holding vehicle whether by credit facilities or otherwise;

(iv) make, issue, accept, endorse and execute promissory notes, drafts, bills of exchange, guarantees and other instruments and evidences of borrowings, and secure the payment thereof by mortgage, charge, pledge or assignment of any interest in all or any part of the Partnership assets (provided that the liability of the Partnership in relation to borrowings will not exceed the aggregate undrawn commitments);

(v) enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the assets (present or future) of the Partnership or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Partnership, or any director, manager or other agent of the Partnership, or any company in which the Partnership or its parent company has a direct or indirect interest (including, for avoidance of doubt, any intermediary holding vehicle), or any company being a direct or indirect shareholder of the Partnership or any company belonging to the same group as the Partnership;

(vi) take any other action incidental or in furtherance of the foregoing or its purpose;

provided, in each case, any act of the Partnership shall be subject to, and in accordance with, the terms of its constitutive documents and the investment rules,

(c) The Partnership (acting through the Managing General Partner or persons authorised on behalf of the Partnership pursuant to its constitutive documents) may execute, deliver and perform all contracts and other undertakings and engage in all activities and transactions as may in the opinion of the Managing General Partner be necessary or advisable in order to carry out the foregoing purposes and objectives; in each case, subject to and in accordance with the provisions of its constitutive documents and the investment rules.

(iii) Registered office

The registered office of the Partnership is at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3. Appointment of the manager and Signatory powers.

(i) Management

The Partnership Will be managed by the Managing General Partner,

(ii) Signatory powers

The Partnership will be bound for any matters towards third parties by the sole signature of the Managing General Partner.

The Partnership will also be bound by the signature of any person to whom a specific signatory power has been granted by the Partnership, but only within the limits of this power.

4. Commencement and duration of the Partnership. The Partnership has been incorporated on 2 October 2014 for a duration of four (4) years from the initial closing date unless automatically terminated earlier by reason of the happening of any of the following events:

- the bankruptcy, insolvency, dissolution, liquidation, resignation, withdrawal or expulsion of the Managing General Partner, in which event the Partnership will terminate automatically and without notice, unless the Managing General Partner is replaced with an associate of the Managing General Partner or the Partnership is reconstituted in accordance with its constitutive documents;
- the agreement of the Managing General Partner and the limited partners by a limited partners' special consent to such termination;
- if the second founding limited partner is not admitted in the Partnership within 15 business days (or within a longer period as decided by the Managing General Partner and the first founding limited partner) from the admittance of the first founding limited partner;
- the removal of the Managing General Partner in accordance with its constitutive documents unless, in any such case, the Partnership is reconstituted in accordance with the terms of its constitutive documents.

At any time prior to the fourth anniversary of the initial closing date, the Managing General Partner may elect, with the unanimous approval of the LP advisory board, to extend the term of the Partnership for up to two consecutive additional one-year periods.

The present extract is followed by a French translation and, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

Extraits du contrat social (le Contrat Social) de ALGEBRIS NPL PARTNERSHIP signé le 2 octobre 2014

1. Associé solidaire unique. Algebris NPL Partnership GP, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des Sociétés sous le numéro 188.836 et ayant un capital social de EUR 12.500 (l'Associé Gérant Commandité) est le seul associé solidaire de la Société.

2. Dénomination, objet social et siège social.

(i) Dénomination

La dénomination de la société en commandite simple est «Algebris NPL Partnership» (la Société).

(ii) Objet social

(a) L'objet de la Société est d'exercer des activités d'investissement indirectement par le biais d'un pu de plusieurs véhicules holdings intermédiaires, conformément à sa stratégie d'investissement et en vue d'atteindre son objectif d'investissement, en particulier dans des portefeuilles de prêts non performants («non performing locins») et dans des actifs immobiliers de type «distressed» en Italie, et en particulier, mais sans limitation, d'identifier, de rechercher, de négocier, d'acquérir, de développer et de suivre les progrès réalisés et de vendre, réaliser, liquider, échanger ou distribuer ses investissements en ce compris toutes actions, obligations ou autres titres financiers dans des véhicules holding intermédiaires, de conclure des opérations de couverture et de consentir des prêts garantis ou non garantis à des véhicules holdings intermédiaires et d'utiliser un effet de levier par le recours à l'emprunt avec pour principal objectif de fournir aux associés un retour sur investissement et des plus values.

(b) La Société peut, directement ou indirectement, par le biais des véhicules holdings intermédiaires:

(i) conclure, délivrer et exécuter tous contrats et autres engagements et s'engager dans toutes activités et transactions qui pourront de l'avis de l'Associé Gérant Commandité être nécessaires ou souhaitables à la réalisation des buts et objectifs qui précèdent;

(ii) avancer, prêter ou déposer des fonds ou octroyer des crédits à des sociétés ou entreprises;

(iii) emprunter de l'argent (ou procurer qu'un véhicule holding intermédiaire de la Société emprunte de l'argent) pour les besoins de la Société (y compris par le biais d'une «commitment liquidity facility»), ou donner (ou procurer qu'un véhicule holding intermédiaire de la Société donne) des garanties (y compris une garantie immobilière), indemnités, pactes et engagements en faveur des tiers au nom et pour le compte de la Société (ou d'un véhicule holding intermédiaire) en relation ou dans le cadre d'acquisition, développement, détention, liquidation ou de cession de tout investissement (y compris les engagements de faire des investissements futurs) ou dans le cadre d'obligations de tout véhicule holdings intermédiaire par l'intermédiaire de facilités de crédits ou autre;

(iv) faire, émettre, accepter, endosser et exécuter des billets à ordre, chèques, billets, lettres de change, garanties et autres instruments et preuves d'emprunts et garantir leur paiement par hypothèque, charge, gage, sûretés ou cession de tous intérêts dans tout ou partie des actifs de la Société (dans la mesure où l'engagement de la Société lié à l'emprunt ne doit pas dépasser le total des engagements non libérés);

(v) conclure toute garantie, gage ou tout autre forme de sûreté, soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des actifs (présents ou futurs) de la Société ou par toute autre méthode, pour l'exécution de tous les contrats ou obligations de la Société, ou tout administrateur, gérant ou autre agent de la Société, ou toute société dans laquelle la Société ou sa société mère a une participation directe ou indirecte (y compris, pour éviter tous

doutes, tout véhicule holding intermédiaire), ou toute société actionnaire directe ou indirecte de la Société ou toute société appartenant au même groupe que la Société;

(vi) prendre toute autre mesure accessoire ou toute mesure dans la continuité de ce qui précède ou toute mesure participant à son objet,

à condition que, dans chaque cas, tout acte de la Société soit soumis et conforme aux termes de son acte constitutif et des règles d'investissement.

(c) La Société (par l'intermédiaire de l'Associé Gérant Commandité ou des personnes autorisées au nom et pour le compte de la Société en vertu de son acte constitutif) peut exécuter, délivrer et réaliser tous les contrats et autres engagements et s'engager dans toutes activités et transactions qui selon l'avis de l'Associé Gérant Commandité peuvent être nécessaires ou souhaitables à la réalisation des objectifs et des buts qui précèdent; dans chaque cas sous réserve et en conformité avec les dispositions de l'acte constitutif de la Société et de ses règles d'investissement.

(iii) Siège social

La Société a son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

3. Désignation des gérants et pouvoir de signature.

(i) Gestion

La Société sera gérée par l'Associé Gérant Commandité.

(ii) Pouvoir de signature

La Société sera engagée pour toute matière à l'égard des tiers par la seule signature de l'Associé Gérant Commandité.

La Société sera également engagée par la signature de toute personne à qui un pouvoir de signature spécifique a été octroyé par la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

4. Commencement et durée de la Société. La Société est créée le 2 octobre 2014 et pour une durée de quatre (4) ans suivant la date initiale de souscription ou se terminera de iure avant cette date suite à la survenance des événements suivants:

- la faillite, procédure d'insolvabilité, dissolution, liquidation, résignation, démission ou expulsion de l'Associé Gérant Commandité (sauf si l'Associé Gérant Commandité est remplacé par une entité du groupe Algébris ou si la Société est reconstituée en conformité avec l'acte constitutif);

- la décision de mettre fin au contrat entre l'Associé Gérant Commandité et tous les associés commanditaires;

- Si le second associé initial fondateur («founding limited partner») n'est pas admis dans la Société au plus tard 15 jours ouverts (ou une plus longue période telle que décidée par l'Associé Gérant Commandité et le premier associé initial fondateur («founding limited partner»)) après l'admission du premier associé initial fondateur («founding limited partner»);

- le retrait de l'Associé Gérant Commandité en conformité avec les termes de l'acte constitutif sauf si la Société a été reconstituée en conformité avec les termes de l'acte constitutif.

Moyennant l'approbation unanime du comité consultatif des associés commanditaires («LP Advisory Board») de la Société, la durée de la Société peut être étendue par l'Associé Gérant Commandité pour deux mandats additionnels consécutifs de un an.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

POUR EXTRAIT CONFORME ET SINCERE

L'Associé Gérant Commandité

MASSIMO PAOLO GENTILI / Keith Burman

MANAGER / Manager

Référence de publication: 2014159455/162.

(140181158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Private Market Investments, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 168.573.

DISSOLUTION

In the year two thousand and fourteen,
on the twenty-fifth day of the month of September.

Before Us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

"BlackRock Asset Management Schweiz AG", a company incorporated and existing under the laws of Switzerland, with its registered office at Bahnhofstrasse 39, 8001 Zürich, Switzerland, registered with the register of companies of the canton of Zürich (Handelsregister des Kantons Zürich) under number CHE-112.405.290

here represented by Mrs Julia Vergauwen, juriste, professionally residing in Luxembourg,

by virtue of a power-of-attorney given under private seal in Zurich, on 23 September 2014,

signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary and which will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party acting in its capacity as sole shareholder of the company Private Market Investments (the "Company"), has requested the undersigned notary to document the following:

I.- That the appearing party is the sole shareholder of the Company incorporated pursuant to a notarial deed, on 23 April 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1206 of 14 May 2012 and entered in the Register of Commerce and Companies in Luxembourg, under the number B 168.573.

II.- That the Company has issued four (4) shares with a value of ten thousand Euros (EUR 10,000.-) each.

III.- That the appearing party, as sole shareholder of the Company, declares to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial standing as detailed in the closing accounts of the Company.

IV.- That the appearing party, as sole shareholder of the Company declares explicitly to proceed with the immediate dissolution and liquidation of the Company and to appoint as liquidator "BlackRock Asset Management Schweiz AG", named above.

V.- That the appearing party declares to take over all assets and to assume all liabilities of the Company and that the liquidation of the Company is thus terminated without prejudice to the rights of any third party, given that the appearing party assumes all liabilities of the Company, as if it had always been its own.

VI.- That as a consequence of such liquidation full discharge is granted to the managers and to the auditor for the carrying out of their mandate up to the date of this deed and the Company is dissolved.

VII.- That the records and documents of the dissolved Company will be kept for a period of five years at BlackRock Operations Lux, 6D, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

VIII.- That the appearing party commits itself to pay the cost of the present deed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg; on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with US notary this original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze,

le vingt-cinq de septembre.

Par devant Nous Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

"BlackRock Asset Management Schweiz AG", une société constituée et existant sous les lois de Suisse, ayant son siège social à Bahnhofstrasse 39, 8001 Zürich, Suisse, enregistrée avec le registre des sociétés du canton de Zürich (Handelsregister des Kantons Zürich) under number CHE-112.405.290,

représentée aux fins des présentes par Madame Julia Vergauwen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sou sein privé lui donnée à Zurich, le 23 septembre 2014,

laquelle est signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant et restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, agissant en sa qualité d'actionnaire unique de la société "Private Market Investments" (la "Société"), a requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

I.- Que la partie comparante est l'unique actionnaire de la Société constituée suivant acte notarié du 23 avril 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1206 du 14 mai 2012 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.573.

II.- Que la Société a émis quatre (4) actions d'une valeur de dix mille Euros (EUR 10.000,-) chacune.

III.- Que la partie comparante, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière tel que décrite dans le bilan de clôture de la Société.

IV.- Que la partie comparante, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société déclare expressément procéder à la dissolution immédiate et à la liquidation de la Société et nommer "BlackRock Asset Management Schweiz AG", prénommé, liquidateur de la Société.

V.- Que la partie comparante déclare reprendre à sa charge tous les actifs et passifs de la Société et que la liquidation de la Société est ainsi achevée sans préjudice des droits de tiers du fait que le comparant répond personnellement de tous les engagements sociaux, comme si ceux-ci avaient toujours été les siens.

VI.- Que par suite de cette liquidation décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au réviseur indépendant de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au jour de cet acte et que la Société est dissoute.

VII.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq ans au BlackRock Operations Lux, 6D, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

VIII.- Que la partie comparante s'engage à payer les frais du présent acte.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande de la même partie comparante, en case de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état civil et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. VERGAUWEN, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 2 octobre 2014. Relation: EAC/2014/13254. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2014159148/87.

(140179400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2014.

Ecce Vinum S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Lux, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 187.794.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-fifth day of September.

Before Us, Maître Roger ARRENSDORFF, notary residing in Luxembourg,

Was held

an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of Ecce Vinum S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with registered office at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 187.794, having a share capital amounting to EUR 12,500.- (the "Company"). The Company was incorporated on May 2, 2014 pursuant to a deed of Maître Roger Arrensdorff, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C - Recueil des Sociétés et Association under number 2164, on August 14, 2014. The articles of association of the Company have not been amended since the incorporation of the Company.

The Meeting elected Sophie BECKER, private employee, professionally residing in Luxembourg, 43, boulevard Prince Henri, as chairman of the Meeting (the "Chairman"). The Chairman appointed Sophie BRISSON, lawyer, professionally residing in Luxembourg, 291, route d'Arlon, as secretary of the Meeting (the "Secretary"). The Meeting elected Sophie BRISSON, lawyer, professionally residing in Luxembourg, 291, route d'Arlon, as scrutineer of the Meeting (the "Scrutineer"). The Chairman, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to hereafter as the Bureau.

The shareholders present or represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list established by the members of the Bureau which will remain attached to the present minutes. The attendance list is signed by the proxyholder(s) who represent(s) the shareholders, and the members of the Bureau.

The powers of attorney from the shareholders represented at the present Meeting, after having been initialled ne varietur by the proxyholder(s) of the appearing parties and the members of the Bureau, will remain attached to the present minutes.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declared and the Meeting recorded that:

(A) It results from the attendance list that the entire share capital of the Company is duly represented at the Meeting. The Meeting therefore waives the convening notices, considers itself as duly convened and declares to have full knowledge of the purpose of the present resolutions and of the agenda of the Meeting which were communicated to it in advance.

(B) The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Amendment of Article 2 of the articles of association of the Company (the "Articles") to reflect the changes of the corporate object of the Company, which shall henceforth be read as follows:

" Art. 2. Corporate object.

2.1 The object of the Company is to act as general partner (actionnaire gérant commandité) of Ecce Vinum Capital SCA SICAV-SIF, an umbrella investment company with variable capital (société d'investissement à capital variable) organised as a specialised investment fund (fonds d'investissement spécialisé) in the form of a corporate partnership limited

by shares (société en commandite par actions) (hereafter the “Fund”), and, in that capacity, the Company may administer and manage the Fund and its assets and decide on the investment objectives, policies and restrictions and the course of conduct of the management and business affairs of the Fund, in compliance with the Luxembourg law of 13 February 2007 on specialised investment funds as amended from time to time, the articles of incorporation and the issuing document of the Fund.

2.2 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.”

2. Amendment of Articles 5.1.2, 5.1.3, 6.1.1 and 6.1.2 of the Articles in relation to the number of directors (gérants) of the Company; and

3. Miscellaneous

(C) After deliberation, the Meeting unanimously adopted the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolved to amend Article 2 of the Articles in order to reflect the changes of the corporate object of the Company, so that Article 2 shall now be read as follows:

“ Art. 2. Corporate object.

2.1 The object of the Company is to act as general partner (actionnaire gérant commandité) of Ecce Vinum Capital SCA SICAV-SIF, an umbrella investment company with variable capital (société d’investissement à capital variable) organised as a specialised investment fund (fonds d’investissement spécialisé) in the form of a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) (hereafter the “Fund”), and, in that capacity, the Company may administer and manage the Fund and its assets and decide on the investment objectives, policies and restrictions and the course of conduct of the management and business affairs of the Fund, in compliance with the Luxembourg law of 13 February 2007 on specialised investment funds as amended from time to time, the articles of incorporation and the issuing document of the Fund.

2.2 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.”

Second resolution

The Meeting resolved to amend Articles 5.1.2, 5.1.3, 6.1.1 and 6.1.2 of the Articles, so that the aforementioned Articles shall now be read as follows:

“ 5.1.2. Any premium paid on any share (part sociale) is allocated to a distributable reserve in accordance with the terms of this Article. The share premium shall not be allocated to the contributors. Decisions as to the use of the share premium reserve(s) are to be taken by the shareholder(s) or the directors (gérants) as the case may be, subject to the Law and these Articles.

5.1.3. The Company may accept contributions without issuing shares (parts sociales) or other securities in consideration and may allocate such contributions to one or more reserves. Decisions as to the use of any such reserves are to be taken by the shareholder(s) or the directors (gérants) as the case may be, subject to the Law and these Articles. The reserves may, but do not need to, be allocated to the contributor.

6.1.1. The Company is managed by at least three (3) directors (gérants) constituting a board of directors (conseil de gérance). The board of directors (conseil de gérance) shall be composed of A and B directors (gérants). The directors (gérants) need not to be shareholder(s).

6.1.2. The directors (gérants) are appointed by resolution of the shareholders.”

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations and charges of the notary in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately seven hundred eighty euro (780.- EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the appearing parties in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the member of the Bureau, the Bureau signs together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L’an deux mille quatorze, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire, de résidence à Luxembourg,

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'«Assemblée») des associés de Ecce Vinum S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 187.794, ayant un capital social d'un montant d'EUR 12.500,- (la «Société»). La Société a été constituée le 2 mai 2014 par un acte de Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2164, du 14 août 2014. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société.

L'Assemblée a élu Sophie BECKER, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, 43, boulevard Prince Henri, comme président de l'Assemblée (le «Président»). Le Président a désigné Sophie BRISSON, avocate, résidant professionnellement à Luxembourg, 291, route d'Arlon, en tant que secrétaire de l'Assemblée (le «Secrétaire»). L'Assemblée a désigné Sophie BRISSON, avocate, résidant professionnellement à Luxembourg, 291, route d'Arlon, en tant que scrutateur de l'Assemblée (le «Scrutateur»). Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur constituent ensemble le Bureau de l'Assemblée.

Les associés présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent figurent sur une liste de présence établie par les membres du Bureau qui restera annexée au présent acte. La liste de présence est signée par le (s) mandataire(s) qui représente(nt) les associés et par les membres du Bureau.

Les procurations des associés représentés à l'Assemblée resteront également annexées au présent acte après avoir été signées ne varietur par le (s) mandataire(s) des parties représentées et les membres du Bureau.

Le Bureau ayant ainsi été constitué, le Président a déclaré et l'Assemblée a acté que:

(A) Il résulte de la liste de présence établie que l'intégralité du capital social de la Société est dûment représentée à l'Assemblée. L'Assemblée renonce par conséquent aux formalités de convocations, se considère comme valablement convoquée et déclare avoir connaissance de l'objet des présentes résolutions et de l'ordre du jour de l'Assemblée qui lui ont été communiquées à l'avance.

(B) L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Modification de l'Article 2 des statuts de la Société (les «Statuts»), afin de refléter les modifications de l'objet social de la Société, qui doit désormais être lu de la manière suivante:

« Art. 2. Objet social.

2.1 L'objet de la Société est d'agir comme actionnaire gérant commandité de Ecce Vinum Capital SCA SICAV-SIF, une société d'investissement à capital variable organisée comme fonds d'investissement spécialisé sous la forme d'une société en commandite par actions (ci-après le «Fond»), et, en cette capacité, la Société peut administrer et gérer le Fond et ses actifs et décider des objectifs, stratégies et restrictions en matière d'investissement et la manière de conduire la gestion et les affaires du Fond, en conformité avec la loi luxembourgeoise du 13 février 2007 sur les fonds d'investissement spécialisés, telle que modifiée, les statuts et documents d'émission du Fond.

2.2 En outre, la Société peut accomplir des opérations ou investissements dans le domaine légal, commercial, technique et financier et de manière générale, toutes les transactions qui sont utiles ou nécessaires pour remplir son objet ainsi que toutes opérations qui s'y rapportent, directement ou indirectement, afin de faciliter la réalisation de l'objet dans tous les secteurs décrits ci-dessus.»

2. Modification des Articles 5.1.2, 5.1.3, 6.1.1 et 6.1.2 des Statuts concernant le nombre des gérants de la Société; et

3. Divers.

(C) L'Assemblée a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée a décidé de modifier l'Article 2 des Statuts afin de refléter les modifications de l'objet social de la Société, de telle sorte qu'il doit être désormais lu de la manière suivante:

« Art. 2. Objet social.

2.1 L'objet de la Société est d'agir comme actionnaire gérant commandité de Ecce Vinum Capital SCA SICAV-SIF, une société d'investissement à capital variable organisée comme fonds d'investissement spécialisé sous la forme d'une société en commandite par actions (ci-après le «Fond»), et, en cette capacité, la Société peut administrer et gérer le Fond et ses actifs et décider des objectifs, stratégies et restrictions en matière d'investissement et la manière de conduire la gestion et les affaires du Fond, en conformité avec la loi luxembourgeoise du 13 février 2007 sur les fonds d'investissement spécialisés, telle que modifiée, les statuts et documents d'émission du Fond.

2.2 En outre, la Société peut accomplir des opérations ou investissements dans le domaine légal, commercial, technique et financier et de manière générale, toutes les transactions qui sont utiles ou nécessaires pour remplir son objet ainsi que toutes opérations qui s'y rapportent, directement ou indirectement, afin de faciliter la réalisation de l'objet dans tous les secteurs décrits ci-dessus»

Seconde résolution

L'Assemblée a décidé de modifier les Articles 5.1.2, 5.1.3, 6.1.1 et 6.1.2 des Statuts, de telle sorte que les Articles susmentionnés doivent être désormais lus de la manière suivante:

« **5.1.2.** Toute prime d'émission payée sur toute part sociale est allouée à une réserve distribuable conformément aux dispositions de cet Article. La prime d'émission ne devra pas être allouée aux apporteurs. Les décisions quant à l'utilisation de la réserve de prime d'émission seront prises par le(s) associé(s) ou par les gérants selon le cas, sous réserve de la Loi et des présents Statuts.

5.1.3. La Société peut accepter des apports sans émettre de parts sociales ou d'autres titres en contrepartie et peut allouer de tels apports à une ou plusieurs réserves. Les décisions quant à l'utilisation de telles réserves seront prises par les associés ou par les gérants selon le cas, sous réserve de la Loi et des présents Statuts. Les réserves peuvent, mais ne doivent pas nécessairement, être allouées à l'apporteur.

6.1.1. La Société est gérée par au moins trois (3) gérants constituant un conseil de gérance. Le conseil de gérance devra être composé de gérants A et B. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associé(s).

6.1.2. Les gérants sont nommés par décision des associés.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société à la suite du présent acte, s'élève à approximativement sept cent quatre-vingt euros (780,- EUR).

Le notaire instrumentant, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande des mêmes parties comparantes, il est déclaré qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au Bureau, le Bureau, avec le notaire, a signé le présent.

Signé: BECKER, BRISSON, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 26 septembre 2014. Relation: LAC / 2014 / 44736. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Référence de publication: 2014159650/177.

(140181727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Liontrust Investment Partners LLP, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-8308 Mamer, 75, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 190.840.

—
OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE

As a result of the decisions dated 8 October 2014 of the management committee meeting of the members of Liontrust Investment Partners LLP, a limited liability company with registered office at 2, Savoy Court, London WC2R 0EZ, United Kingdom, and registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number OC351668 (the "Company"), that a branch of the Company has been established in the Grand-Duchy of Luxembourg with effect from 8th October 2014.

- 1) The Luxembourg branch is named "Liontrust Investment Partners LLP, Luxembourg Branch" (the "Branch").
- 2) The office of the Branch is fixed at 75, Parc d'activités Capellen, L-8308 Mamer, Grand-Duchy of Luxembourg.
- 3) The Branch may proceed to the marketing and selling of UCITS of the Liontrust group, predominantly to the wholesale market (i.e. to large fund buyers) within the European Union.
- 4) The persons having the power to bind the Company are:
 - Vinay Abrol, member of the management committee of the Company, born on 27 July 1964 in London, United Kingdom, professionally residing at 2, Savoy Court, London WC2R 0EZ, United Kingdom; and
 - Edward Catton, member of the management committee of the Company, born on 31 October 1975 in Aylesbury, United-Kingdom, professionally residing at 2, Savoy Court, London WC2R 0EZ, United Kingdom.

5) The permanent representatives of the Branch, appointed for an undetermined period as from the 8th October 2014, are:

- Vinay Abrol, representative of the Branch, born on 27 July 1964 in London, United Kingdom, professionally residing at 2, Savoy Court, London WC2R 0EZ, United Kingdom; and
- James Beddall, representative of the Branch, born on 4 September 1971 in Kendal, United-Kingdom, professionally residing at 75, Parc d'activités Capellen, L-8308 Mamer, Grand-Duchy of Luxembourg.

Mr. Vinay Abrol represents the Branch towards third parties by its individual signature, Mr. James Beddall represents the Branch toward third parties by the joint signature of any other representative of the Branch, as well as the single signature of any person to whom the representatives of the Branch have delegated signatory authority, within the limits of such authority.

Suit la version française du texte qui précède

Il résulte des décisions en date du 8 octobre 2014 de l'assemblée du comité de gestion des membres de Liontrust Investment Partners LLP, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 2, Savoy Court, Londres WC2R 0EZ, Royaume-Uni, et enregistrée auprès du Registre des Sociétés d'Angleterre et de Wales sous le numéro OC351668 (la "Société"), qu'une succursale de la Société sera établie au Grand-Duché de Luxembourg avec effet au 8 octobre 2014.

1) La succursale luxembourgeoise est dénommée "Liontrust Investment Partners LLP, Luxembourg Branch" (la "Succursale").

2) L'adresse de la Succursale sera fixée au 75, Parc d'activités Capellen, L-8308 Mamer, Grand-Duché de Luxembourg.

3) La Succursale a pour objet la commercialisation et la vente d'organismes de placement collectif de valeurs mobilières ("OPCVM") du groupe Liontrust, auprès des principaux acteurs du marché au sein de l'Union Européenne.

4) Les personnes ayant les pouvoirs d'engager la Société sont:

- Vinay Abrol, member du management committee de la Société, né le 27 juillet 1964 à Londres, Royaume-Uni, résidant professionnellement à 2, Savoy Court, Londres WC2R 0EZ, Royaume-Uni;

- Edward Catton, member du management committee de la Société, né le 31 octobre 1975 à Aylesbury, Royaume-Uni, résidant professionnellement à 2, Savoy Court, Londres WC2R 0EZ, Royaume-Uni;

5) Les représentants permanents de la Succursale, nommés à compter du 8 octobre 2014 et pour une période indéterminée, sont:

- Vinay Abrol, représentant de la Succursale, né le 27 juillet 1964 à Londres, Royaume-Uni, résidant professionnellement à 2, Savoy Court, Londres WC2R 0EZ, Royaume-Uni; et

- James Beddall, représentant de la Succursale, né le 4 septembre 1971 à Kendal, Royaume-Uni, résidant professionnellement à 75, Parc d'activités Capellen, L-8308 Mamer, Grand-Duché de Luxembourg.

M Vinay Abrol représente la Succursale vis-à-vis des tiers par sa signature unique, M James Beddall représente la Succursale vis-à-vis des tiers par sa signature conjointe avec tout autre représentant de la Succursale, ainsi que la signature unique de toute personne à qui les représentants de la Succursale ont délégué un tel pouvoir de signature, dans les limites d'un tel pouvoir.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2014.

Un Mandataire

Référence de publication: 2014158986/60.

(140179866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2014.

African Hospitality, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 13-15, Parc d'Activités (Immeuble IVY).

R.C.S. Luxembourg B 183.357.

L'an deux mille quatorze.

Le six octobre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AFRICAN HOSPITALITY, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg B 183357, laquelle a transféré son siège social au Grand-Duché de Luxembourg, suivant acte reçu par Maître Cosita DELVAUX, notaire alors de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 31 décembre 2013, publié au Mémorial C numéro 469 du 20 février 2014.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Henri DA CRUZ, employé, ayant son domicile professionnel à Junglinster, 3, route de Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Bob PLEIN, employé, ayant son domicile professionnel à Junglinster, 3, route de Luxembourg

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Max MAYER, employé, ayant son domicile professionnel à Junglinster, 3, route de Luxembourg

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la société de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-8308 Capellen, 13-15, Parc d'activités (Immeuble IVY) et modification subséquente du 1^{er} paragraphe de l'article 2 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

“ **Art. 2. Paragraphe 1.** Le siège social est établi à Capellen.”.

2. Démission de Mme Katia CAMBON de ses mandats d'administrateur A et de présidente du conseil d'administration et décharge.

3. Nomination de Mme Valérie PECHON, administrateur de sociétés, née à Caracas (Venezuela), le 10 novembre 1975, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, comme administrateur A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2019.

Il Que l'actionnaire représenté, le mandataire de l'actionnaire représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été contrôlée et signée "ne varietur" par le mandataire de l'actionnaire représenté ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, sera gardée à l'étude de celui-ci.

La procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été signée "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Le siège social de la société est transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-8308 Capellen, 13-15, Parc d'activités (Immeuble IVY) et le 1^{er} paragraphe de l'article 2 des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

“ **Art. 2. Paragraphe 1.** Le siège social est établi dans la Commune de Mamer.”.

Deuxième résolution

La démission de Mme Katia CAMBON comme administrateur A et présidente du conseil d'administration est acceptée et décharge pleine et entière lui est accordée pour l'exercice de ses mandats jusqu'à sa démission.

Troisième résolution

Mme Valérie PECHON, pré-nommée, est nommée administrateur A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2019.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élèvent approximativement à la somme de 900,-EUR.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle le français et l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire, le présent acte est rédigé en français suivi d'une version anglaise, à la requête du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version française fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux personnes comparantes, connues du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, elles ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Suit la version anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and fourteen.

On the sixth day of October.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited company AFRICAN HOSPITALITY, with registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg B 183357, which transferred its registered office to the Grand-Duchy of Luxembourg by a deed of Maître Cosita DELVAUX, notary then residing at Redange-sur-Attert, Grand-Duchy of Luxembourg, on December 31, 2013, published in the Mémorial C number 469 of February 20, 2014.

The meeting is opened by Mr Henri DA CRUZ, employee, residing professionally in Junglinster, 3, route de Luxembourg, being in the chair, who appoints as secretary Mr Bob PLEIN, employee, residing professionally in Junglinster, 3, route de Luxembourg,

The meeting elects as scrutineer Mr Max MAYER, employee, residing professionally in Junglinster, 3, route de Luxembourg,

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Transfer of the registered office of the company from L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte to L-8308 Capellen, 13-15, Parc d'activités (Immeuble IVY) and subsequent amendment of the 1st paragraph of article 2 of the articles of association which will have henceforth the following wording:

“ **Art. 2. Paragraph 1.** The registered office of the company is established in the city of Capellen.”.

2. Resignation of Mrs. Katia CAMBON as director A and chairwoman of the board of directors and discharge.

3. Appointment of Mrs. Valérie PECHON, company director, born in Caracas (Venezuela), on November 10, 1975, residing professionally at L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, as director A until the end of the statutory general shareholders' meeting of 2019.

II The shareholder represented, the proxyholder of the represented shareholder and the number of its shares are shown on an attendance list; this attendance list, checked and signed “ne varietur” by the proxyholder of the represented shareholder, the board of the meeting and the undersigned notary, will be kept at the latter's office.

The proxy of the represented shareholder signed “ne varietur” by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed in order to be recorded with it.

III As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the latter unanimously has taken the following resolutions:

First resolution

The registered office of the company is transferred from L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte to L-8308 Capellen, 13-15, Parc d'activités (Immeuble IVY) and the 1st paragraph of article 2 of the articles of association is amended and will have henceforth the following wording:

“ **Art. 2. Paragraph 1.** The registered office of the company is established in the municipality of Mamer.”.

Second resolution

The resignation of Mrs. Katia CAMBON as director A and chairwoman of the board of directors is accepted and full and entire discharge is given to the latter for the performance of her mandates until her resignation.

Third resolution

Mrs. Valérie PECHON, pre-named, is appointed as director A until the end of the statutory general shareholders' meeting of 2019.

Costs

The amount of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of the present deed, is approximately valued at EUR 900.-.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks French and English, states herewith that at the request of the attorney the present deed is worded in French, followed by a English version; at the request of the same attorney, in case of discrepancies between the French and the English text, the French version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Signé: Henri DA CRUZ, Bob PLEIN, Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 09 octobre 2014. Relation GRE/2014/3956. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2014159487/122.

(140181255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Mava Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 8.242.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 170.397.

In the year two thousand and fourteen, on the thirtieth day of September.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette.

There appeared:

Mr. David Mortamais, investor, born on February 18, 1970 in Lyon, France, residing at 44 Hunting Ridge Road, Greenwich, CT 06831-3134, United States of America (the Sole Shareholder),

here represented by Mrs Claudia ROUCKERT, private employee, with professional address in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal on September 29, 2014.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) established and existing under the laws of Luxembourg under the name "Mava SARL" (the Company), having its registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 170397, established pursuant to a deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated June 28, 2012, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*, number 2128, dated August 28, 2012, and whose articles of association have not been amended since.

II. The Company's share capital is set at six million five hundred thousand Euro (EUR 6.500.000,00) represented by one thousand (1.000) shares of six thousand five hundred Euro (EUR 6.500,00) each.

III. The Sole Shareholder resolves to convert, with effect as of September 30, 2014, the currency of the share capital of the Company from Euro (EUR) to United States Dollars (USD), based on the EUR/USD exchange rate of September 29, 2014 of EUR 1,00 for USD 1.26815, resulting in a total amount of eight million two hundred forty-two thousand nine hundred eighty United States Dollars (USD 8.242.980,00).

IV. Further to the above resolution, the Sole Shareholder resolves to:

- set the amount of the share capital, expressed in United States Dollars, to eight million two hundred forty-two thousand United States Dollars (USD

8.242.000,00) represented by one thousand two hundred sixty-eight (1.268) shares of six thousand five hundred United States Dollars (USD 6.500,00) each; and

- allocate the remaining nine hundred eighty United States Dollars (USD 980,00) to the share premium account of the Company.

V. Pursuant to the above resolutions, article 5, first paragraph of the Company's articles, is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 5.** The share capital is set at eight million two hundred forty-two thousand United States Dollars (USD 8.242.000,00), represented by one thousand two hundred sixty-eight (1.268) shares, having a nominal value of six thousand five hundred United States Dollars (USD 6.500,00) each."

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the date first written above.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, who is known to the notary by her full name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille quatorze, le trentième jour de septembre.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette.

A comparu:

M. David Mortamais, investisseur, né le 18 février 1970 à Lyon, France, résidant au 44 Hunting Ridge Road, Greenwich, CT 06831-3134, Etats-Unis d'Amérique (l'Associé Unique),

ici représenté par Madame Claudia ROUCKERT, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 29 septembre 2014.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie et existante sous les lois du Luxembourg sous la dénomination «Mava SARL» (la Société), ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 170397, constituée suivant acte de Me Henri Hellinckx, reçu en date du 28 juin 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2128 en date du 28 août 2012, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

II. Le capital social de la Société est fixé à six millions cinq cent mille Euro (EUR 6.500.000,00) représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de six mille cinq cents Euro (EUR 6.500,00) chacune.

III. L'Associé Unique décide de convertir, avec effet au 30 septembre 2014, la devise du capital social de la Société de Euro (EUR) en Dollars Américains (USD) en fonction du taux de change EUR/USD au 29 septembre 2014 de EUR 1,00 pour USD 1.26815, résultant en un montant total de huit millions deux cent quarante-deux mille neuf cent quatre-vingt Dollars Américains (USD 8.242.980,00).

IV. Suite à la résolution ci-dessus, l'Associé Unique décide de:

- fixer la valeur du capital social, exprimée en Dollars Américains, à huit millions deux cent quarante-deux mille Dollars Américains (USD 8.242.000,00) représenté par mille deux cent soixante-huit (1.268) parts sociales, ayant une valeur nominale de six mille cinq cents Dollars Américains (USD 6.500,00) chacune; et

- allouer les neuf cent quatre-vingt Dollars Américains (USD 980,00) restants au compte de prime d'émission de la Société.

V. Suite aux résolutions prises ci-dessus, l'article 5, premier paragraphe des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à huit millions deux cent quarante-deux mille Dollars Américains (USD 8.242.000,00), représenté par mille deux cent soixante-huit (1.268) parts sociales d'une valeur nominale de six mille cinq cents Dollars Américains (USD 6.500,00) chacune.»

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT PROCES-VERBAL, fait et passé à Esch/Alzette, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la personne comparante, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Rouckert, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette, Actes Civils le 9 octobre 2014. Relation: EAC/2014/13339. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M.Halsdorf.

POUR EXPÉDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014159052/94.

(140180231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2014.

Kaymu Armenia S.CSp, Société en Commandite spéciale.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 190.899.

Excerpts of the limited partnership agreement (the "partnership agreement") of Kaymu Armenia S.C.Sp., a special limited partnership, executed on 6 October 2014

1. Partners who are jointly and severally liable. Digital Services XVI (GP) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 186.477 (the "General Partner").

2. Name, Partnership's Purpose, Registered Office, Business Year.

(i) Name

The special limited partnership shall have the name: "Kaymu Armenia S.C.Sp." (the "Partnership").

(ii) Purpose

The purpose of the Partnership is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies, limited partnerships or other arrangements and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio in order to further the development, marketing and provision of internet services through such domestic and foreign subsidiaries (e-commerce covering goods and services of different kinds) and the provision of logistic services, digital services and all other services relating to the aforementioned business.

The Partnership may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Partnership.

The Partnership is entitled to pursue any and all activities which directly or indirectly serve its purpose. The Partnership exercises any and all rights and obligations which pertain to any shares or interests in other companies.

(iii) Registered Office

The Partnership shall have its registered office at 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

(iv) Business Year

The business year of the Partnership shall be the calendar year.

3. Designation of the manager and signatory powers. The management of the Partnership is incumbent upon the General Partner.

The General Partner shall manage the Partnership on the basis of the provisions of the limited partnership agreement and otherwise in the best interest of the Partnership. Any liability of the General Partner vis-à-vis the Partnership or its Partners shall be limited to willful misconduct (dol) and gross negligence (négligence grave).

The Partnership is validly bound vis-à-vis third parties by the signature of the General Partner that represents it.

4. Date on which the Partnership commences and the date on which it ends. The Partnership commences as from 6 October 2014, for an indefinite term.

Es folgt die deutsche Übersetzung des vorangehenden Textes:

Auszüge des Gesellschaftsvertrages (Limited Partnership Agreement) (der "Gesellschaftsvertrag") der Kaymu Armenia S.C.Sp., einer Partnerschaftsgesellschaft Luxemburger Rechts (Special Limited Partnership), Abgeschlossen am 6. Oktober 2014

1. Gesellschafter, die unmittelbar und gesamtschuldnerisch haften. Digital Services XVI (GP) S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), welche den Bestimmungen des Gesetzes des Großherzogtums Luxemburg unterliegt, mit Geschäftssitz in 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Großherzogtum Luxemburg, eingetragen im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B 186.477 (die "Komplementärin").

2. Name, Zweck der Gesellschaft, Sitz, Geschäftsjahr.

(i) Name

Die Gesellschaft heißt: "Kaymu Armenia S.C.Sp." (die "Gesellschaft")

(ii) Zweck der Gesellschaft

Zweck der Gesellschaft ist das Halten von Beteiligungen jeglicher Art an luxemburgischen und ausländischen Gesellschaften sowie jede andere Form der Investition, der Erwerb von Wertpapieren jeder Art durch Kauf, Zeichnung oder auf andere Weise sowie deren Übertragung durch Verkauf, Tausch oder in anderer Form, die Verwaltung, Kontrolle und Entwicklung ihrer Beteiligungen im Hinblick auf die Entwicklung, das Marketing und die Erbringung von Internetdienstleistungen durch inländische und ausländische Tochtergesellschaften (im Bereich E-Commerce bezüglich Waren und Dienstleistungen jeglicher Art) sowie die Erbringung von Logistikdienstleistungen, Digitaldienstleistungen und allen anderen Dienstleistungen, die mit der zuvor genannten Geschäftstätigkeit im Zusammenhang stehen.

Die Gesellschaft kann des Weiteren für Gesellschaften, an denen sie eine direkte oder indirekte Beteiligung oder Rechte jeglicher Art hält oder die der gleichen Unternehmensgruppe wie sie selbst angehören, Garantien geben, Sicherheiten einräumen, Darlehen gewähren oder die Gesellschaften auf jede andere Weise unterstützen.

Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten ausüben, die direkt oder indirekt ihrem Zweck dienen. Die Gesellschaft kann jegliche Rechte und Pflichten in Bezug auf Beteiligungen an anderen Gesellschaften ausüben.

(iii) Sitz

Der Sitz der Gesellschaft ist in 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Großherzogtum Luxemburg.

(iv) Geschäftsjahr

Das Geschäftsjahr wird das Kalenderjahr sein.

3. Wahl des Geschäftsführers und Zeichnungsbefugnisse. Die Geschäftsführung der Gesellschaft obliegt der amtierenden Komplementärin.

Die Komplementärin wird die Gesellschaft auf Basis der Bestimmungen des Gesellschaftsvertrages oder in sonstiger Weise bestmöglich im Interesse der Gesellschaft führen. Jede Haftung der Komplementärin gegenüber der Gesellschaft wird auf Fälle des Vorsatzes (dol) und der groben Fahrlässigkeit (négligence grave) beschränkt.

Die Gesellschaft wird durch die Unterschrift der Komplementärin, durch welche die Gesellschaft repräsentiert wird, rechtskräftig gegenüber Dritten verpflichtet.

4. Anfang und Enddatum der Gesellschaft. Die Gesellschaft wird am 6. Oktober 2014 für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

Référence de publication: 2014158955/76.

(140180772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2014.

Gildan (Luxembourg) Financing Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 160.797.

In the year two thousand and fourteen, on the 25th day of September,

Before Maître Arrensdorff, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

There appeared:

7822995 Canada Inc., a company incorporated and organized under the laws of Canada, having its registered office at 600 de Maisonneuve Boulevard West, 33rd floor, Montreal, Quebec, H3A 3J2, registered with Industry Canada, Corporations Canada under number 782299-5, acting through its Luxembourg branch, Gildan Financing, Luxembourg Branch, having its registered office at 6C rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B160.663 (hereafter referred to as the "Sole Member");

duly represented by Me Yasmine Chaib, lawyer, residing at L-2132 Luxembourg 20, avenue Marie-Thérèse, by virtue of a proxy dated September 25, 2014.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, acting in the here above stated capacity, requested the undersigned notary to:

I. state that Gildan Financing, Luxembourg Branch is the Sole Member of Gildan (Luxembourg) Financing Sàrl, a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office set at 6C rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B160.797, incorporated by a deed received by Maître Roger Arrensdorff, notary residing in Mondorf-les-Bains, on April 8, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under the number 1711 on July 28, 2011, and amended for the last time by a deed received by Maître Roger Arrensdorff, notary residing in Luxembourg, on July 29, 2014, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (hereafter referred to as the "Company").

II. record the following resolutions which have been taken in the best corporate interest of the Company, according to the agenda below:

Agenda

1. Increase of the corporate capital of the Company by an amount of USD 122,000.- (one hundred twenty-two thousand US dollars) so as to bring it from its current amount of USD 1,958,000.- (one million nine hundred fifty-eight thousand US dollars) represented by 19 (nineteen) ordinary units and 1,939 (one thousand nine hundred thirty-nine) mandatory redeemable preferred shares (the "MRPS") with a par value of USD 1,000.- (one thousand US dollars) each to the amount of USD 2,080,000.- (two million eighty thousand US dollars) by the issue of 122 (one hundred twenty two) MRPS with a par value of USD 1,000.- (one thousand US dollars) each;

2. Subscription and payment of all additional issued MRPS with a share premium attached to the MRPS of USD 12,059,800.- (twelve million fifty-nine thousand eight hundred US dollars) and allocation of the amount of USD 12,200.- (twelve thousand two hundred US dollars) to the legal reserve of the Company by the contribution in kind of a claim;

3. Amendment of article 5.1 of the articles of incorporation in order to reflect the planned corporate capital increase; and

4. Any other business.

First resolution

The Sole Member decided to increase the corporate capital of the Company by an amount of USD 122,000.- (one hundred twenty-two thousand US dollars) so as to bring it from its present amount of USD 1,958,000.- (one million nine hundred fifty-eight thousand US dollars) to the amount of USD 2,080,000.- (two million eighty thousand US dollars).

Second resolution

The Sole Member decided to issue 122 (one hundred twenty-two) MPRS with a par value of USD 1,000.- (one thousand US dollars) each, together with the payment of a share premium attached to the MRPS amounting to USD 12,059,800.- (twelve million fifty-nine thousand eight hundred US dollars) and the allocation of an amount of USD 12,200.- (twelve thousand two hundred US dollars) to the legal reserve of the Company.

Contributor's Intervention - Subscription - Payment

There now appeared Mrs. Yasmine Chaib acting in her capacity as duly appointed special attorney of the Sole Member by virtue of a proxy given on September 25, 2014 which will remain attached to the present deed.

The appearing person declared to:

- subscribe for and fully pay 122 (one hundred twenty-two) MPRS with a par value of USD 1,000.- (one thousand US dollars) each, for a total amount of USD 122,000.- (one hundred twenty-two thousand US dollars);
 - pay a share premium amounting to USD 12,059,800.- (twelve million fifty-nine thousand eight hundred US dollars) attached to the MRPS;
 - allocate to the legal reserve of the Company the amount of USD 12,200.- (twelve thousand two hundred US dollars);
- by the contribution in kind of a claim, in an aggregate amount of USD 12,194,000.- (twelve million one hundred ninety-four thousand US dollars) (hereafter referred to as the "Claim").

Description of the contribution

The appearing person stated that:

The contribution in kind consisted of the full ownership of the Claim, excluding any real estate asset, for a total amount of USD 12,194,000.- (twelve million one hundred ninety-four thousand US dollars) this Claim being valued by the board of managers of the Company at the amount of USD 12,194,000.- (twelve million one hundred ninety-four thousand US dollars) on the basis of a valuation made by the Sole Member, owner of the Claim.

Evidence of the contribution's existence and value

Proof of the ownership and the value of the Claim have been given to the undersigned notary and such valuation has been confirmed by the managers of the Company.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contribution being fully carried out, the Sole Member decided to amend article 5.1 of the articles of incorporation to be read as follows:

5.1. "The Corporation's corporate capital is set at two million eighty thousand US dollars (USD 2,080,000.-), represented by two (2) classes of units as follows: 19 (nineteen) ordinary units (hereinafter referred to as the "Ordinary Units") and 2,061 (two thousand sixty one) mandatory redeemable preferred shares (hereinafter referred to as the "Mandatory Redeemable Preferred Shares", and together with the Ordinary Units shall be referred to as the "Units" unless otherwise expressly provided herein), having a par value of one thousand US dollars (USD 1,000.-) each. The respective rights and obligations attached to each class of Units are set forth below. All Units will be issued in registered form and vested with voting rights regardless of their nature and class to which they belong."

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase have been estimated at about EUR 4,465.- (four thousand four hundred sixty-five euros).

For the purpose of the registration taxes, the appearing party declares that the amount of USD 12,194,000.- (twelve million one hundred ninety-four thousand US dollars) is valued at EUR 9,597,502.52 (nine million five hundred ninety-seven thousand five hundred two euro fifty-two cents).

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the person appearing, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le vingt-cinq septembre,

Par devant Maître Arrensdorff, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

7822995 Canada Inc., une société constituée et organisée sous le droit canadien, ayant son siège social au 600 de Maisonneuve Boulevard West, 33rd floor, Montreal, Québec, H3A 3J2, enregistrée auprès de l'Industry Canada, Corporations Canada sous le numéro 782299-5, agissant par le biais de sa succursale luxembourgeoise, Gildan Financing, Luxembourg Branch, ayant son siège social au 6C rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B160.663 (ci-après l'«Associé Unique»);

dûment représentée par Maître Yasmine Chaib, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à L-2132 Luxembourg 20, avenue Marie-Thérèse, en vertu d'une procuration datée du 25 septembre 2014.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, agissant ès-qualité, a requis le notaire:

I. d'acter que Gildan Financing, Luxembourg Branch est l'Associé Unique de la société à responsabilité limitée Gildan (Luxembourg) Financing Sàrl, ayant son siège social au 6C rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B160.797, constituée suivant acte reçu par Maître Roger Arrensdorff, notaire alors de résidence à Mondorf-les-Bains, le 8 avril 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1711 du 28 juillet 2011, et modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Luxembourg, le 29 juillet 2014, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après la «Société»).

II. d'enregistrer les résolutions suivantes qui ont été prises dans l'intérêt de la Société, conformément à l'ordre du jour ci-dessous:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de USD 122.000,- (cent vingt-deux mille dollars américains) pour le porter de son montant actuel de USD 1.958.000,- (un million neuf cent cinquante-huit mille dollars américains) représenté par 19 (dix-neuf) parts sociales ordinaires et 1.939 (mille neuf cent trente-neuf) parts privilégiées obligatoirement rachetables d'une valeur nominale de USD 1.000,- (mille dollars américains) chacune, à un montant de USD 2.080.000,- (deux millions quatre-vingt mille dollars américains) par l'émission de 122 (cent vingt-deux) parts privilégiées obligatoirement rachetables d'une valeur nominale de USD 1.000,- (mille dollars américains) chacune;

2. Souscription et libération de toutes les nouvelles parts privilégiées obligatoirement rachetables avec le paiement d'une prime d'émission attachée aux parts privilégiées obligatoirement rachetables de USD 12.059.800,- (douze millions cinquante-neuf mille huit cents dollars américains) et allocation d'un montant de USD 12.200,- (douze mille deux cents dollars américains) à la réserve légale de la Société par l'Associé Unique par un apport en nature de droits à recevoir;

4. Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société pour refléter l'augmentation du capital social de la Société planifiée; et

5. Divers.

Première résolution

L'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de USD 122.000,- (cent vingt-deux mille dollars américains) pour le porter de son montant actuel de USD 1.958.000,- (un million neuf cent cinquante-huit mille dollars américains) à un montant de USD 2.080.000,- (deux millions quatre-vingt mille dollars américains).

Deuxième résolution

L'Associé Unique a décidé d'émettre 122 (cent vingt-deux) parts privilégiées obligatoirement rachetables d'une valeur nominale de USD 1.000,- (mille dollars américains) chacune, ensemble avec le paiement d'une prime d'émission attachée aux PPOR de USD 12.059.800,- (douze millions cinquante-neuf mille huit cents dollars américains) et l'allocation de USD 12.200,- (douze mille deux cents dollars américains) à la réserve légale de la Société.

Intervention de l'apporteur - Souscription - Libération

Est alors intervenue aux présentes Maître Yasmine Chaib, agissant en sa qualité de mandataire spécial de l'Associé Unique, en vertu d'une procuration donnée le 25 septembre 2014 qui restera annexée aux présentes.

La partie comparante a déclaré:

- souscrire et payer en totalité 122 (cent vingt-deux) parts privilégiées obligatoirement rachetables d'une valeur nominale de USD 1.000,- (mille dollars américains) chacune, pour un montant total de USD 122.000,- (cent vingt-deux mille dollars américains);

- payer une prime d'émission de USD 12.059.800,- (douze millions cinquante-neuf mille huit cents dollars américains);

- allouer à la réserve légale de la Société le montant de USD 12.200,- (douze mille deux cents dollars américains);

par l'apport en nature de droits à recevoir d'un montant total de USD 12.194.000,- (douze millions cent quatre-vingt-quatorze mille dollars américains) (ci-après les «Droits»).

Description de la contribution:

La partie comparante a déclaré que:

L'apport en nature a consisté en la pleine propriété des Droits, pour un montant total de USD 12.194.000,- (douze millions cent quatre-vingt-quatorze mille dollars américains), ces Droits ayant été évalués par le conseil de gérance de la Société à un montant de USD 12.194.000,- (douze millions cent quatre-vingt-quatorze mille dollars américains) sur la base d'une évaluation émise par l'Associé Unique, détenteur des Droits.

Preuve de l'existence de l'apport:

Preuve de la propriété et de la valeur des Droits ont été données au notaire instrumentant et confirmée par les gérants de la Société.

Troisième résolution

En conséquence des déclarations et des résolutions qui ont précédé, l'apport ayant été accompli, l'Associé Unique a décidé de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société comme suit:

5.1. «Le capital social est fixé à deux millions quatre-vingt mille dollars américains (USD 2.080.000,-) représenté par deux (2) catégories de parts comme suit: 19 (dix-neuf) parts ordinaires (ci-après les «Parts Ordinaires») et 2.061 (deux mille soixante et une) parts privilégiées obligatoirement rachetables (ci-après les «Parts Privilégiées Obligatoirement Rachetables») et ci-après collectivement avec les Parts Ordinaires les «Parts» à moins d'une disposition contraire dans les présentes), ayant toutes une valeur nominale de mille dollars américains (USD 1.000,-) chacune. Les obligations et droits respectifs attachés à chaque catégorie de Parts sont déterminés ci-dessous. Toutes les Parts sont émises sous la forme nominative et assorties de droits de vote quel que soit leur nature et la classe à laquelle elles appartiennent.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital au droit fixe d'enregistrement, s'élève à environ EUR 4.465,- (quatre mille quatre cent soixante-cinq euros).

Pour les besoins de l'enregistrement, le comparant déclare que le montant de USD 12.194.000,- (douze millions cent quatre-vingt-quatorze mille dollars américains) est évalué à la somme de EUR 9.597.502,52 (neuf millions cinq cent quatre-vingt dix-sept mille cinq cent deux euros et cinquante-deux cents).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune demande supplémentaire de discussion n'ayant lieu, le président lève la séance.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu et traduit en un langage connu de la partie comparante, connue du notaire par son prénom, nom, état civil et domicile, ladite partie comparante a signé avec Nous, notaire, le présent acte en original.

Signé: CHAIB, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 26 septembre 2014. Relation: LAC / 2014 / 44733. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Référence de publication: 2014159726/194.

(140181615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

WOOD & Company Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 83.396.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014165215/9.

(140188150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2014.
